

Institut de recherche sur le Maghreb contemporain

Bulletin trimestriel
septembre - décembre
2 0 1 5

N° 16

LA LETTRE DE L'IRMC

Sommaire

2 Editorial

3 Axes de recherches

- *Mouvements sociaux : quel impact dans le processus de construction démocratique ?* par **Jan-Erik Refle**
- *Quel est le rôle des organisations internationales dans le « renforcement » des institutions ?* par **Quentin Deforge**
- *La politique du genre en transition : une analyse des transformations du champ politique de genre en Tunisie au cours du processus de démocratisation (2011-2014)*, par **Eva Schmidt**
- *Le projet de recherche « Passages de frontières : genre, espace et identité dans les littératures et les films du Maghreb »*, par **Madeleine Löning**
- *Y a-t-il une alcoolisation de la société algérienne sous la colonisation (1830-1962) ?* par **Arezki Saphia et Znaïen Nessim**

16 Comptes rendus d'activités

- *Séjour de documentation à Alger*, par **Aroua Labidi**
- *De l'usage de la notion de réseau en sociologie des migrations*, par **Clément Perarnaud et Hasnia-Sonia Missaoui**
- *Réseaux négociants et réseaux maritimes : apports et biais des nouvelles approches pour l'histoire du commerce à l'époque moderne*, par **Nessim Znaïen et Hasnia-Sonia Missaoui**
- *Approches et méthodes de l'analyse électorale en contexte post-autoritaire*, par **Irène Capentier**
- *Défis et opportunités de la migration dans le contexte tunisien*, par **Hasnia-Sonia Missaoui**

30 Point de vue

- *La « nostalgie Ben Ali », un analyseur des frustrations post-révolutionnaires en Tunisie*, par **Jérôme Heurtaux**

32 Bibliothèque de l'IRMC

34 Calendrier et publications de l'IRMC



Karima Dirèche



Directrice de l'IRMC
Directrice de recherches
au CNRS en histoire
contemporaine

direction@irmcmaghreb.org

Les présentations de recherche qui figurent dans cette Lettre attestent de l'intérêt continu et croissant de la configuration tunisienne auprès de jeunes chercheurs européens. Car la révolution tunisienne continue à intriguer, à fasciner et à questionner. Mouvements sociaux, politique de genre ou rôle des organisations internationales sont autant d'objets d'étude qui fouillent, investiguent et interrogent le processus de transition

politique. D'autres approches inédites pour interroger les sociétés maghrébines sont également à l'œuvre telles que la question de l'alcoolisation à la période coloniale ou alors la littérature et le cinéma à l'épreuve du genre et des frontières. Les jeunes recherches doctorales qui s'expriment ainsi sont un signe de qualité et de vitalité d'une institution qui accueille, forme et accompagne les doctorants.

L'IRMC accueille également des conférences ou des présentations de programmes sur des questions théoriques qui alimentent la recherche fondamentale comme la question des réseaux en sociologie des migrations ou l'état des lieux historiographique pour l'histoire du commerce.

Enfin l'IRMC est un espace de formation qu'il en soit l'organisateur ou un partenaire. Les comptes-rendus de L'Ecole thématique CNRS *Approches et*

méthodes de l'analyse électorale en contexte post-autoritaire adossé au programme de recherche Procelec (avec l'Université Libre de Bruxelles) ou celui de l'Ecole d'été *Défis et opportunités de la migration dans le contexte tunisien* (organisé avec l'INTES et l'OIM) montre toute la richesse académique et l'inventivité des méthodes pédagogiques sur des sujets aussi cruciaux.

En cela, L'IRMC représente, plus que jamais, un espace de production de savoir, d'échanges, de mobilité et d'observation, très attentif aux changements et aux dynamiques de la Tunisie et de son environnement géo-politique et soucieux de la qualité scientifique de ses débats et de sa production de savoir.

Karima Dirèche

Directrice de l'IRMC

L ' I R M C

L'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC) est un centre de recherche en sciences humaines et sociales, à vocation régionale, dont le siège est à Tunis. Créé en 1992, il est l'un des 27 Instituts français de recherche à l'étranger (IFRE) placés sous la tutelle du ministère des Affaires étrangères et européennes et, depuis 2000, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) dont il constitue une Unité mixte (USR 3077). Un conseil scientifique participe à l'orientation et à l'évaluation de ses activités. Un Comité mixte de suivi franco-tunisien des activités de l'IRMC se réunit chaque année.

L'IRMC contribue, en partenariat avec la communauté scientifique notamment maghrébine et européenne, au développement de la recherche sur le Maghreb. Ses champs disciplinaires sont : anthropologie, démographie, droit, économie, études urbaines, géographie, histoire, sciences politiques, sciences sociales appliquées aux lettres, à la philosophie et à la psychologie, sociologie. Ses programmes participent aux débats des sciences humaines et sociales dans une perspective comparée, à l'échelle régionale et internationale. Il organise des formations doctorales, des colloques, des séminaires internationaux et des conférences. Il accueille des chercheurs, des boursiers et des stagiaires maghrébins et français, en coopération avec les institutions des pays concernés.

Sa Bibliothèque est ouverte à un large public d'universitaires, doctorants, étudiants, boursiers et stagiaires étrangers. Elle permet la consultation sur place de livres et de revues spécialisées (plus de 29000 ouvrages et 2 300 titres de revues).

La valorisation de ses travaux de recherche représente aujourd'hui un catalogue de plus d'une cinquantaine de publications collectives ou d'auteurs, chez différents éditeurs (dont sa publication annuelle *Maghreb et sciences sociales*).

Directrice : Karima Dirèche

Équipe de recherche permanente : Alia Gana, Eric Gobe, Isabelle Grangaud, Sonia Hasnia Missaoui, Jérôme Heurtaux, Enrique Klaus, Imed Melliti.

Doctorants IRMC : Sarah Adjel, Aymen Belhadj, Nessim Znaïen.

Chercheurs associés : Myriam Achour-Kallel, Marta Arena, Saïda Benchikh, Kmar Bendana, Sarah Ben Nefissa, Mohamed-Ali Berhouma, Katia Boissevain, Hassan Boubakri, Jean-Pierre Cassarino, Laurent Beurdeley, Condine Raymond, Sylvie Daviet, Sonia El Amdouni, Mohamed Chérif Ferjani, Aïda Fitouri, Abdelhamid Henia, Olivier Koch, Monia Lachheb, Houda Laroussi, Khaoula Matri, Aïssa Merah, Sihem Najar, Olivier Pliez, Stéphanie Pouessel, Yasmina Touaïbia, Khaled Zarrouk.

Doctorants associés : Maha Abdelhamid, Ahmed Moez, Ophélie Arrouès-Ben Selma, Alexis Artaud de la Ferrière, Chirine Ben Abdallah, Hend Ben Othman-Bacha, Marie-Pierre Bouthier, Irène Carpentier, Bruno Cournoyer Paquin, Damiano De Facci, Quentin Deforge, Belghith Derouiche, Mathilde Fautras, Imen Hafsaoui, Rym Halouès-Ghorbel, Zuzana Hudakova, Sofien Jaballah, Emna Khemiri, Aroua Labidi, Nawel Laroui, Djaouida Lassel, Madeleine Löning, Chiara Loschi, Marie Pierre-Bouthier, Eva Schmidt, Ester Sigillò, Joseph Désiré Somi, Pierre Tainturier.

Mouvements sociaux : quel impact dans le processus de construction démocratique ?

Jan-Erik Refle



Doctorant à la Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne.

Jan-Erik.Refle@unil.ch

Depuis 2011, la Tunisie est considérée comme un exemple dans le processus de construction démocratique en cours dans la région. Le rôle des mouvements sociaux est souvent associé à ce développement. Divers chercheurs soulignent que la fin du régime de Ben Ali n'a été possible que grâce à des soulèvements populaires massifs. Les revendications de ces mouvements sociaux (travail, perspectives d'avenir, fin de la corruption et du régime autoritaire etc.) sont centrales depuis le début de ce processus en 2011. Cinq ans après la fuite de Ben Ali, les mouvements sociaux jouent-ils toujours un rôle aussi important ? Quelle est leur influence dans le processus de construction démocratique ?

Suivant une perspective comparative, nous analysons d'abord, les paradigmes (*worldviews*) de plusieurs acteurs de la société civile œuvrant pour la démocratie tunisienne. Nous comparons ensuite, la perspective des acteurs étatiques sur la démocratie tunisienne avec celle des leaders de ces mouvements. Finalement une des questions centrales abordées est celle de savoir si les mécanismes sociologiques permettent d'identifier une influence de la société civile ?

Utilisant une approche qui se base sur la théorie de l'impact des mouvements sociaux, notre recherche vise à montrer si, et dans quelle forme, un lien entre les

mouvements et les acteurs étatiques existe. La théorie de l'encadrement (*framing theory*), qui est un des courants majeurs de l'étude des mouvements sociaux, est utilisée pour détailler la vision de la démocratie auprès des différents mouvements. Cette approche permet d'analyser l'encadrement de la démocratie en Tunisie en se basant sur les approches développées par Robert Benford, David Snow et William Gamson (*Collective Action Frames*) et la réalisation des revendications des mouvements d'après le cadre théorique développé notamment par Marco Guigni.

Concernant la démocratie, la recherche du *NCCR democracy* et une approche inclusive prenant plusieurs formes de démocratie en compte, sont présentées. La recherche se base sur l'hypothèse que plus la pensée démocratique est aigüe, plus les mouvements sociaux peuvent influencer l'État.

Un des objectifs de notre recherche consiste à découvrir les spécificités de la démocratie tunisienne. L'État tunisien entre en effet en contact avec les idées de

ces mouvements sociaux *via* des « relais » que sont les leaders des mouvements eux-mêmes. Finalement, l'étude qualitative permet de comparer les mouvements sociaux en Tunisie et d'analyser leurs visions démocratiques et leurs liens avec l'État.

L'étude est réalisée essentiellement par le biais d'entretiens et d'analyses documentaires (documents des organisations et des acteurs étatiques clés). Après une sélection détaillée des leaders, des entretiens semi-structurés et des documents écrits permettent d'identifier les visions de la démocratie et de les comparer à travers la perspective de l'État tunisien.

Ce travail vise à vérifier l'influence des mouvements sociaux sur les processus de démocratisation – laquelle est souvent présumée dans la recherche en Tunisie – et leur impact final dans l'encadrement du processus de construction démocratique. Enfin, l'étude relève les liens directs et indirects des mouvements contestataires avec l'État tunisien.



Manifestation de l'UGTT à Sfax-21 avril 2013 © webmanagercenter.com

Quel est le rôle des organisations internationales dans le « renforcement » des institutions ?

Quentin Deforge



Doctorant contractuel à l'IRISSO - Université Paris Dauphine/CNRS.

Doctorant associé à l'IRMC.

quentin.deforge@dauphine.fr

Dans différents domaines (élections ; décentralisation, justice, etc.), les organisations internationales sont de plus en plus actives pour accompagner les États dans l'élaboration de politiques visant à établir des institutions stables et correspondant aux « standards internationaux ». Mais si les discours de ces organisations pour valoriser leurs actions sont souvent impressionnants (« bonne gouvernance » ; « renforcement de la démocratie » ; « soutien au processus de transition », etc.), ils en disent peu sur leurs pratiques concrètes.

Au-delà de ces discours, et alors que la notion d'institution en sciences sociales est difficile à saisir, indissociable de processus sociohistoriques longs et complexes, comment ces organisations transnationales travaillent-elle ? Qu'y-a-t-il concrètement derrière cette idée de « renforcement des institutions » ? Venant de l'économie du développement, où la question de la « qualité des institutions » est devenue centrale, en tant que condition préalable au développement économique, c'est ce point de départ que j'ai choisi pour construire ma recherche.

Par définition, une telle enquête ne doit donc pas rester au niveau théorique. Il est nécessaire d'aller étudier « sur le terrain », avec les méthodes des sciences sociales, le travail de ces organisations, d'observer des projets concrets, des pratiques

quotidiennes. C'est à ce niveau qu'apparaît la pertinence d'une étude de cas précise en Tunisie, et plus largement une analyse du rôle des acteurs internationaux dans la région, dans le cadre des transformations politiques débutées en 2011. Mon enquête porte ainsi sur la construction des politiques internationales de renforcement des institutions, et sur leur mise en place dans la région depuis 2011, avec comme étude de cas principale la Tunisie.

Etudier la « communauté de pratique du développement parlementaire »

S'intéresser à la construction des politiques internationales nécessite tout d'abord de déterminer précisément un objet de recherche parmi les cloisonnements institutionnels et les divers champs de l'expertise internationale. Dans l'ensemble des activités qui forment le

« marché des savoirs de réformes », identifié par Yves Dezalay et Bryant Garth¹, il est ainsi nécessaire d'isoler un type de réformes et d'experts, pour tenir un fil rouge. Celui de notre recherche est le « développement parlementaire ».

Le « développement parlementaire » est un champ qui a émergé au début des années 1990, dans la période post-guerre froide, et rassemble différentes activités visant le renforcement des parlements, qu'ils soient dans une période de transition démocratique, ou dans une « faiblesse institutionnelle » plus chronique. Analyser des politiques de renforcement des institutions nous amène ainsi à nous intéresser à un ensemble d'acteurs, d'experts et de savoirs.

Le « développement parlementaire » s'est ainsi structuré autour d'une « communauté de pratiques » rassemblant différentes organisations internationales, à la fois dans le système de l'ONU (le Programme des Nations Unies pour le Développement), mais aussi des ONGs



Assemblée des représentants du peuple © DR



Le Conseil de sécurité des Nations unies © lemonde.fr

(National Democratic Institute), ou des réseaux de parlementaires (Union Interparlementaire). Ma recherche s'intéressera ainsi, d'un point de vue « macro », à la sociohistoire de cette communauté de pratiques, en tâchant de comprendre comment ces institutions s'organisent, à travers une certaine division du travail, dans la production d'une expertise et plus largement d'un savoir prétendument « global » sur le fonctionnement des parlements.

De New York à Tunis : une enquête « globale » en sciences sociales

Mais cette recherche m'amènera aussi à étudier très concrètement les pratiques des différents acteurs, sur l'ensemble de la « chaîne » permettant, à partir d'une politique pensée au niveau mondial, de mettre en place une politique de renforcement d'un parlement, et donc de travailler avec les députés et les administrations parlementaires, en l'occurrence en Tunisie. Mon travail se construit ainsi comme une « enquête globale en sciences sociales »², et m'amène à réaliser des périodes de terrain à la fois au sein des organisations internationales (en particulier du PNUD, dont le siège est aux États-Unis), ainsi

qu'auprès des acteurs nationaux que sont par exemple les parlementaires.

Cette perspective plus « micro » me permettra de comprendre comment se mettent en place au quotidien des relations entre un parlement et l'institution internationale qui « l'accompagne », et de comprendre en quoi les trajectoires des différents acteurs peuvent permettre d'identifier la nature de l'expertise mise en circulation. Mes premières recherches montrent ainsi que la « communauté de

pratiques du développement parlementaire » s'appuie en grande partie sur une certaine expérience pratique accumulée par des professionnels des parlements (élus ou issus de l'administration), et que les circuits de diffusion de cette expertise sont largement déterminés par des grilles linguistiques et juridiques, remettant ainsi en question sa nature « globale ».



¹ Dezalay Yves, and Bryant G. Garth, 2002, *La Mondialisation des guerres de palais*. Paris, Seuil.

² Johanna Siméant (dir.), 2015, *Guide de L'enquête Globale En Sciences Sociales*, Paris, CNRS, 408 p.



Le siège de l'ONU © desc-wondo.org

La politique du genre en transition : une analyse des transformations du champ politique de genre en Tunisie au cours du processus de démocratisation (2011-2014)

Eva Schmidt



Doctorante en science politique à la Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université libre de Berlin.

Doctorante associée à l'IRMC.

eva.schmidt@fu-berlin.de

Dans mon projet de recherche, j'analyse comment le champ politique du genre se transforme dans le contexte de la transition politique en Tunisie. La période analysée s'étend de la chute du régime Ben Ali en 2011 jusqu'à l'adoption de la nouvelle constitution et des lois organiques en 2014. Depuis la révolution, de nouveaux acteurs ont fait leur entrée sur la scène politique, le rapport de force s'est modifié, et les institutions et les règles du jeu se sont transformées. Mon projet de doctorat analyse ces changements afin de

comprendre leur signification pour les dynamiques et les résultats de la politique du genre pendant la période de transition : quelles sont les nouvelles coalitions et les clivages en politique ? Quelles règles et quelles valeurs sont encore valables, lesquelles changent ? Les acteurs politiques adaptent-ils leur attitude politique avec la recomposition des constellations d'acteurs ?

Pendant la transition politique, les droits des femmes ont été un sujet primordial et un champ de lutte entre les forces libérales, islamistes et de gauche. En 2012 par exemple, des milliers de Tunisiens et de Tunisiennes se sont mobilisés contre un projet d'article de la constitution qui concernait les droits des femmes et qui qualifiait les femmes de « complémentaires » des hommes au sein de la famille. La manifestation à l'occasion de la journée nationale de la femme a été une des premières grandes manifestations contre le gouvernement transitoire. Quand le conflit entre la coalition gouvernementale et l'opposition dans l'Assemblée nationale constituante

(ANC) s'est aggravé en 2013, la journée nationale de la femme a encore une fois donné lieu à de grandes manifestations, aussi bien pro, qu'antigouvernementales.

Ainsi, l'importance symbolique des droits des femmes a constitué à la fois une chance et des limites pour les revendications féministes. Les femmes font en effet traditionnellement figure de gardienne des traditions et de l'identité nationale. De plus les attitudes envers les droits des femmes servent d'indicateurs de modernité, de démocratie ou d'idéologie islamiste. En Tunisie, le projet moderniste de Bourguiba a inscrit l'idée d'un progressisme tunisien et de la promotion de la femme dans l'identité nationale (Hibou, 2009). Le nouveau Code du statut personnel de 1956 en est devenu la première pierre. L'éducation et la participation publique des femmes, et en particulier, leur intégration dans le marché du travail, ont été des piliers importants du projet moderniste. En dehors de la modernisation, la promotion des femmes visait à légitimer le régime et à garantir la loyauté des femmes. Alors que l'opposition de gauche critiquait la politique économique et l'autoritarisme de l'État, elle partageait largement les changements du statut des femmes. L'opposition conservatrice et islamiste en revanche accusait le gouvernement et les féministes de gauche d'occidentalisation et de trahison des valeurs tunisiennes. La légitimation est devenue encore plus importante sous Ben Ali, qui justifiait la persécution des islamistes, entre autres, en les présentant comme des ennemis des droits des femmes (Geisser, Gobe, 2007), même si ces derniers avaient entre temps signalé leur respect du Code du statut personnel (Brand, 1998, 234). Après la révolution, de nombreux observateurs et des citoyennes tunisiennes craignaient que l'instrumentalisation de la politique des droits des femmes par l'ancien régime et l'accession au pouvoir des islamistes



Manifestation contre les atteintes aux droits des femmes © AFP



Manifestation contre les atteintes aux droits des femmes © Amnesty International

aboutissent à une régression dans la politique du genre. La recherche sur les processus de transition politique en Europe de l'Est ou en Amérique latine pouvait également laisser présager un danger de régression en matière des droits des femmes. Dans les cas où les anciens régimes ont prétendu soutenir l'émancipation des femmes, des forces conservatrices ont gagné en influence après les révolutions, notamment en Pologne, où l'association de l'émancipation des femmes a débouché sur un rejet du féminisme après la révolution (Waylen, 1994 ; Baldez, 2003). Et même dans les cas où une opposition progressive a destitué un régime conservateur, les revendications féministes ont souvent été traitées comme des intérêts particuliers bien loin de l'intérêt général et des vrais buts de la révolution (Waylen, 2007).

La question du genre reste cependant un point central dans la quête d'une nouvelle identité nationale, d'une société idéale et de l'ordre de la reproduction sociétale. Une révolution implique une transformation des relations et une réorganisation des rôles entre les sexes,

même si ce n'est pas explicitement discuté (Waylen 1994 ; Moghadam, 1995). Quelques conflits au cours de la transition politique tunisienne ont illustré des attentes de régression : par exemple le projet de l'article constitutionnel qui stipulait que les femmes étaient complémentaires des hommes au sein de la famille ; ou le refus du gouvernement transitionnel de communiquer la levée des réserves de la Tunisie sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) auprès des Nations Unies. Mais un véritable retour de bâton n'a pas eu lieu. La mention de la complémentarité des sexes a été retirée en raison de protestations et les droits acquis des femmes ont été sanctionnés dans la constitution et dans les lois organiques. Le principe de l'égalité des citoyennes et des citoyens (Art.21) est exprimé explicitement en langage épïcène. L'article des droits des femmes (Art. 46) prescrit que l'État protège les droits acquis et « œuvre à les améliorer ». Il garantit l'égalité des chances dans tous les domaines et demande que « l'État œuvre à réaliser la parité entre la femme et

l'homme dans les conseils élus » et qu'il lutte contre la violence à l'égard des femmes. Les discours féministes n'ont pas été rejetés dans l'absolu, mais la plupart des acteurs ont revendiqué l'égalité des genres. Des femmes urbaines, surtout des classes moyennes, qui jusque-là étaient les bénéficiaires principales de l'émancipation par le haut, s'engagent aujourd'hui dans l'activisme par le bas et s'approprient un propre discours féministe (Charrad, Zarrugh, 2014). Après des nouveaux groupes libéraux ou de gauche, se développent aussi des groupes d'activistes du droits des femmes d'orientation conservatrice ou islamique qui sont de plus en plus impliqués en politique.

J'analyse les processus de prise de décisions par les concepts du champ politique et de l'espace social de Pierre Bourdieu à partir de l'exemple de quatre décisions de politique publique : les deux décisions sur la composition des listes électorales en 2011 et 2014 qui ont toutes les deux abouti à la stipulation d'une composition paritaire et alternante, l'article constitutionnel 46 sur les droits des femmes, et la levée des réserves sur la CEDAW. À travers l'analyse de la

politique du genre, on peut tirer des conclusions sur les dynamiques et les logiques politiques en général telles que la relation entre des acteurs de la société civile et la politique conventionnelle. En analysant comment ces décisions politiques sont élaborées, ma recherche aborde aussi des questions plus larges concernant les droits des femmes et la politique du genre en Tunisie. Cela étant, mes résultats ne peuvent pas être généralisés à la situation des femmes tunisiennes dans leur ensemble, ces dernières subissant l'impact d'une montée de la peur de la violence, d'un ralentissement économique, de l'expression d'opinions réactionnaires jusque-là proscrites de la sphère publique. Elles participent à la création de conditions inédites à travers un nouveau courage quant à la dénonciation de la violence policière, et les demandes d'autodétermination sexuelle et corporelle, parmi d'autres exemples.

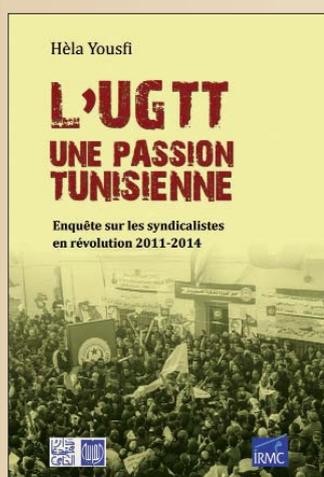
Bibliographie

- Baldez Lisa, 2003, "Women's Movements and Democratic Transition in Chile, Brazil, East Germany, and Poland". *Comparative Politics*, vol. 35, n° 3, 253-272, [En ligne: <http://www.jstor.org/stable/4150176>].
- Brand Laurie A., 1998, *Women, the state, and political liberalization. Middle Eastern and North African experiences*, New York, Columbia Univ. Press.
- Charrad Mounira M., Zarrugh Amina, 2014, "Equal or complementary? Women in the new Tunisian Constitution after the Arab Spring". *The Journal of North African Studies*, vol. 19, n° 2, 230-243, [En ligne : <http://dx.doi.org/10.1080/13629387.2013.857276>].
- Geisser Vincent, Gobe Éric, 2007, « La question de "l'authenticité tunisienne". Valeur refuge d'un régime à bout de souffle ? », *L'Année du Maghreb*, n° III, 371-408.

- Hibou Béatrice, 2009, « Le réformisme, grand récit politique de la Tunisie contemporaine », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 56, n° 4 bis, 14-39.
- Moghadam Valentine M., 1995, "Gender and Revolutionary Transformation: Iran 1979 and East Central Europe 1989", *Gender and Society*, vol. 9, n° 3, 328-358, [En ligne : <http://www.jstor.org/stable/190059>].
- Waylen Georgina, 1994, "Women and Democratization : Conceptualizing Gender Relations in Transition Politics", *World Politics*, vol. 46, n° 3, 327-354, [En ligne : <http://www.jstor.org/stable/2950685>].
- Waylen Georgina, 2007, *Engendering transitions. Women's mobilization, institutions, and gender outcomes*. Oxford-New York, Oxford University Press.

Vient de paraître

Hèla Yousfi, 2015, *LUGTT, une passion tunisienne. Enquête sur les syndicalistes en révolution 2011-2014*, (chez MedAli pour l'édition tunisienne, chez Karthala pour l'édition internationale).



L'Union générale tunisienne du travail (UGTT) est la première force syndicale tunisienne et a longtemps aussi été la seule. Pierre angulaire du mouvement national du temps de la colonisation, l'UGTT a toujours joué un rôle cardinal dans la vie politique tunisienne. Poussée par un puissant soulèvement populaire déclenché le 17 décembre 2010, l'UGTT, l'organisation nationale la plus importante et la plus ancienne en Tunisie, s'est trouvée nettement engagée dans l'action politique, sa capacité de mobilisation lui permettant de peser sur la transformation du champ politique tunisien.

Son action a suscité et suscite encore des débats pour le moins passionnés entre ceux qui considèrent comme salutaire la mobilisation de l'UGTT, ceux qui la dénoncent en appelant la direction de l'UGTT à s'en tenir à son rôle syndical ou encore ceux qui appellent purement et simplement à l'affrontement avec une organisation qui incarne à leurs yeux l'aile encore agissante de l'ancien parti au pouvoir.

Comment l'UGTT a-t-elle interagi avec le soulèvement populaire qui a conduit au départ de Ben Ali ? Quel a été son rôle dans la « transition politique » aboutissant à l'adoption de la première constitution démocratique tunisienne le 26 janvier 2014 ? Comment l'UGTT a-t-elle réussi à neutraliser le risque de son éclatement provoqué par les différentes crises politiques et sociales ? Quel est l'objectif réel de l'UGTT : prendre le pouvoir, imposer on ne sait quelle dictature du prolétariat ou aider les élites économiques et politiques à se maintenir au pouvoir ? Quels sont les défis auxquels l'UGTT doit faire face dans le nouveau paysage politique ? Autant de questions auxquelles cet ouvrage tente de répondre.



Le projet de recherche « Passages de frontières : genre, espace et identité dans les littératures et les films du Maghreb »

Madeleine Löning



Doctorante à l'Institut de littérature et philologie romane de l'Université de Hambourg.

Doctorante associée à l'IRMC.

madeleine.loening@gmail.com

Au centre de mon projet de recherche se trouve la question de la modélisation esthétique de l'identité dans les cultures contemporaines de langue française du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie. Le but est d'analyser les transgressions des stéréotypes, des modèles de rôle et des concepts d'appartenance dans les notions de genre et d'espace qui sont transmis par la littérature et le cinéma. Sur la base d'une combinaison des théories spatiales, postcoloniales et des études de genre, les artefacts littéraires et cinématographiques sont placés dans un contexte intermédial. Ils sont étudiés à travers leurs points communs et leurs différences. L'analyse comprend des œuvres littéraires et cinématographiques de femmes et d'hommes de trois pays du Maghreb : Maroc, Algérie et Tunisie.

Littérature et films francophones du Maghreb dans le cadre de la romanistique en Europe

Compte tenu des transformations actuelles qui ont lieu dans les pays arabes depuis 2010 et qui sont connus globalement sous le titre de « Printemps arabe », la réception hésitante des œuvres littéraires et cinématographiques venant des pays du Maghreb en Europe est surprenante.

La romanistique européenne s'intéresse depuis la seconde moitié du XX^e siècle à la littérature francophone du Maghreb. Pour cela il existe une multiplicité de publications traitant de ce domaine de recherche. Même si on trouve des contributions de recherche internationales sur les auteurs maghrébins plus connus, les analyses scientifiques des films restent rares. Concernant les films de Raja Amari, Moufida Tlatli, Merzak Allouache ou Nouri Bouzid, ils n'ont fait l'objet que de quelques articles de la romanistique européenne, et de quelques contributions dans des recueils plus généralistes. La combinaison de « film » et « littérature » de L'Afrique du Nord est encore plus recherchée et il n'y a que très peu de publications avec une orientation internationale et intermédiale.

Ce projet de recherche entend combler ces déficits par une analyse théoriquement fondée sur la littérature et les films contemporains de langue française du Maghreb. Dans cet objectif, des œuvres d'artistes tunisiens, marocains et algériens

sont analysées selon la théorie du genre et avec une approche intermédiale.

La création des « identités hybrides » dans les littératures et films francophones du Maghreb

La présupposition de mon analyse est l'hypothèse que genre et ethnicité se trouvent dans une relation d'échange complexe. Comme ils sont des stratégies de pouvoir, ils produisent des frontières culturelles et sexuelles, qui ont la fonction de faciliter la formation d'identité et de diminuer les conflits d'identité en faisant ressortir symboliquement un autre imaginaire. Les rapports de force entre cultures et sexes n'existent donc pas *a priori* mais ils sont produits. Les études postcoloniales et les études de genre rendent problématiques ces tracés de frontières et ces stratégies de pouvoir. Ces études mettent en cause la polarisation abstraite du monde parce qu'elles comprennent les oppositions comme des instruments de pouvoir et des procédures d'exclusion. Pour les procès de classification et de différenciation, les métaphores de l'espace jouent un grand rôle. Dans la pensée collective, des notions telles que conformisme/marginalité, ou encore étranger/intime se manifestent concrètement dans l'espace. L'espace reflète donc l'ordre social et il est en corrélation avec la formation de l'identité. Le passé colonial ainsi que l'ambivalence culturelle et linguistique du Maghreb, mais aussi la séparation spatiale traditionnelle de la femme et de l'homme, montrent le rapport entre genre, espace et formation de l'identité. Cet aspect est aussi pris pour sujet dans beaucoup d'œuvres cinématographiques et littéraires francophones du Maghreb. Le projet de recherche se sert pour cela d'un triple cadre théorique :



© tunismag.com

Axes de recherches

Les considérations de l'espace sont aussi importantes que les recherches des études postcoloniales ;

Les études de genre dans les littératures et films francophones du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie se caractérisent souvent par une délimitation ;

Le mélange de culture et de genre crée des « identités hybrides ».

Pour une plus grande visibilité des littératures et des films francophones contemporains du Maghreb.

Avec l'indépendance des anciennes colonies françaises a commencé le développement des nouvelles littératures francophones. Le domaine d'activité de la franco-romanistique s'est ainsi agrandi d'une manière remarquable. Parce que des Caraïbes jusqu'au Maghreb, en passant par l'Océan indien des œuvres littéraires sont écrites en langue française. A côté des textes littéraires sont également produits des films se trouvant en relation avec la France à cause de la langue choisie, de leurs sous-titres ou de leur financement et qui peuvent être qualifiés pour cela de « francophones ». L'étude de ces œuvres peut être vue comme un enrichissement à plus d'un titre : d'un côté elle permet une analyse de nouvelles formes esthétiques littéraires ainsi que cinématographiques ; de l'autre, elle agrandit la compréhension pour d'autres aires culturelles – un devoir élémentaire des sciences humaines, surtout des lettres et de la culture de langue étrangère.

Le projet vise deux objectifs majeurs :

- analyser la négociation médiatique de l'identité comme un attribut dynamique et changeant et dégager les relations entre les conceptions d'identité et les constellations d'espace et de genre dans le texte ou le film ;

- analyser les stratégies esthétiques et narratologiques pour la mise en œuvre des « identités hybrides » et apprécier les œuvres pour leur qualité artistique.

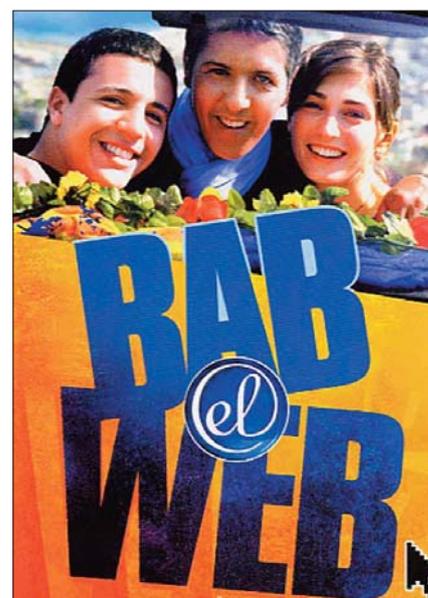
Compte tenu des évolutions en cours dans les pays arabo-musulmans, l'étude se focalise sur d'éventuels changements sur le plan esthétique et souligne l'importance

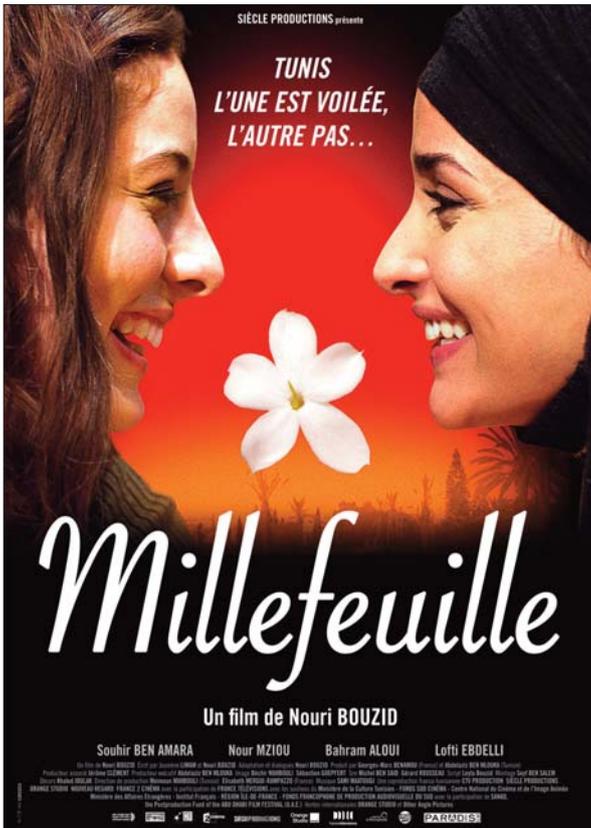
de la littérature et du film comme indicateur de la vie socio-politique.

Le choix des œuvres analysées ne se limite pas aux auteurs et aux réalisateurs déjà célèbres en Europe mais prend aussi en compte des écrivains et cinéastes contemporains qui ne sont pas encore connus en dehors de leur pays d'origine. Le but est entre autre de contribuer à une plus grande visibilité des littératures et des films contemporains du Maghreb.

Auteur(e)s et réalisateur(e)s francophones du Maghreb engagés dans la question de la formation d'identité et de la constitution du sujet

Plusieurs auteurs et réalisateurs francophones du Maghreb se consacrent à la question de l'identité individuelle qui est attachée d'une part au droit à la subjectivité et à la singularisation, d'autre part aux identités collectives, voire nationales, aux idées et convenances d'une société. Abdellah Taïa, jeune écrivain né à Salé au Maroc, aborde dans ses œuvres la problématique d'une mise en scène d'un sujet homosexuel et d'une écriture de soi suivi par une réflexion sur les conceptions hégémoniques de masculinité au Maghreb. Le marocain Fouad Laroui, pas encore très connu en Europe, prend pour sujet surtout la relation entre les Français et les Marocains et la formation d'identité dans les sociétés postcoloniales, tandis que Nina Bouraoui, française d'un père algérien, présente surtout la recherche d'une appartenance sexuelle aux deux rives de la Méditerranée. Les transgressions radicales des normes sociales de genre et d'espace se trouvent chez Malika Mokeddem, comme dans les textes de la plus jeune Leïla Marouane. L'homosexualité et la subversion des règles et des convenances sociales sont aussi le sujet central dans *Le Fil*, un film du tunisien Mehdi Ben Attia. Merzak Allouache, réalisateur algérien, se consacre dans *Bab el Web* et *Chouchou* à la situation de l'homme arabo-musulman dans les sociétés postcoloniales en Algérie et en France contrairement à Nouri Bouzid, tunisien et connu en France et en Belgique, qui prend pour sujet dans ses films comme *Tunisiennes* ou *Millefeuille*



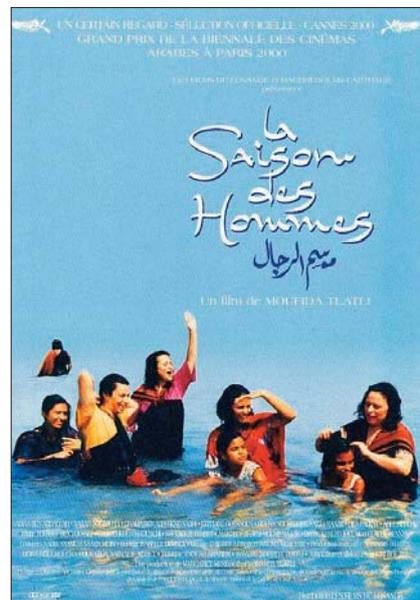
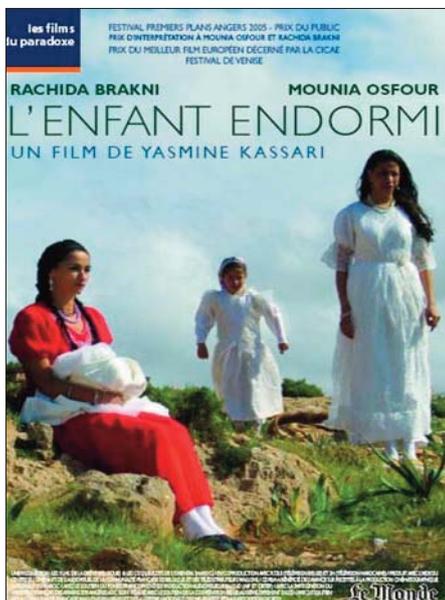
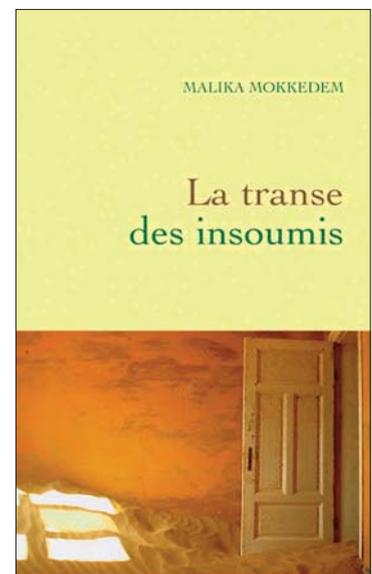
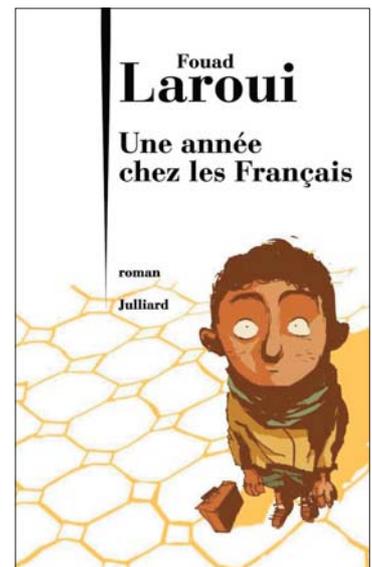
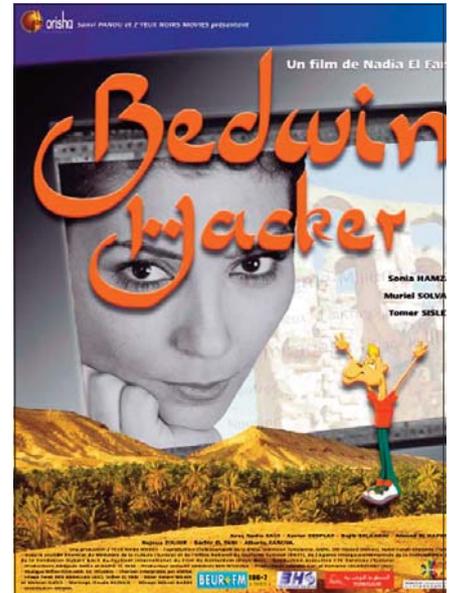


comme des lieux genrés et opposés. Nadia El Fani dans *Bedwin Hacker* représente l'internet comme un espace d'action dans lequel toutes les frontières, limites et interdictions sont résiliées. La navigation entre les cultures, les États et les langues, entre la nationalité et la transnationalité ainsi qu'entre la virtualité et la réalité déclenche ainsi un dialogue international.

Les différentes œuvres littéraires et cinématographiques montrent que les conflits identitaires au Maghreb sont étudiés par beaucoup d'auteur(e)s et de réalisateur(e)s à partir d'une perspective insolite et qu'un nouveau discours sur la réalité est lancé. La transformation continue, dans laquelle se trouvent les structures des pays du Maghreb, se reflète

les différentes perspectives et conceptions de vie des femmes dans une Tunisie indépendante. Dans son drame *L'enfant endormi*, Yasmine Kassari retrace la solitude des femmes à cause de la migration de leurs hommes au chômage. Elle raconte une histoire de l'émancipation féminine. Récit similaire à celui de Moufida Tlatli qui, dans *La saison des hommes*, représente la ville et la campagne

aussi dans un changement des ordres de genre et d'espace. Le désarroi des identités sur un niveau individuel ainsi que collectif s'exprime aussi dans les médias – littéraires et cinématographiques – dans lesquels les frontières sexuelles, culturelles et religieuses sont déclarées comme des interstices et des dualismes fixateurs épars.



Y a-t-il une alcoolisation de la société algérienne sous la colonisation (1830-1962) ?

Dans la précédente lettre de l'IRMC, nous avons présenté notre sujet de thèse portant sur l'alcool en Tunisie sous le Protectorat¹. Parallèlement à cette thèse, nous dirigeons depuis novembre 2014 un programme de recherche financé par l'Institut de Recherches et d'Études sur les Boissons (IREB), destiné dans un premier temps à regrouper des données sur l'alcool dans le monde arabe à l'époque de la colonisation puis, à terme, à établir une synthèse sur l'alcool dans l'empire colonial français, sujet presque totalement ignoré par l'historiographie française.

Pour l'année 2014-2015, l'IREB a permis de financer des missions de recherches en Algérie et au Maroc². Le présent article présente un résumé de quelques unes des conclusions de ces recherches, en ce qui concerne l'Algérie. L'objectif de cet article, comme de nos recherches est de se demander s'il y a une politique commune à l'Afrique du Nord en matière de production, de commercialisation et de consommation d'alcool pendant la colonisation, et sur chacun des points, de comparer la situation de l'Algérie avec ses voisins marocains et tunisiens.

Le vin, produit phare de l'économie coloniale algérienne

Le premier constat qui saute aux yeux est tout d'abord celui de la place singulière de l'alcool dans l'économie algérienne de cette période. À la fin de la colonisation, l'alcool est l'activité économique la plus importante en Algérie, pouvant représenter, les bonnes années, jusqu'à deux tiers des bénéfices à l'exportation,

alors que les vins représentent moins de 10 % des bénéfices de la Tunisie³ et du Maroc⁴. Il faut cependant attendre les années 1880, pour observer le début d'une politique active de plantations de vignes en Algérie, qui s'explique par trois facteurs principaux : l'amélioration des outils de production et surtout de conservation du vin (élément essentiel dans un pays chaud), l'ouverture du crédit bancaire octroyé aux viticulteurs et surtout l'ouverture du marché français des vins, suite à la crise du phylloxéra de la fin du

Une société enivrée ?

Si l'Algérie se distingue du Maroc et de la Tunisie par la part plus importante que tient la production de vin dans cette société, en revanche, les discours qui s'y développent concernant les conséquences de cette présence d'alcool sont les mêmes dans tout le Maghreb. En Algérie, comme ailleurs, un discours colonial relativement classique, insiste sur l'incapacité des musulmans à savoir reconnaître et « boire du bon vin »⁷, et sur « l'immodération »⁸ et l'avidité⁹ singulière des arabes en la matière. Ces discours reviennent à dire que les populations d'Algérie n'ont pas la distinction et la culture, pour savoir boire du vin. Et la diffusion très rapide de l'alcoolisme au sein de la société algérienne, aux yeux de certains médecins¹⁰, sont autant d'illustrations de la décadence de la race indigène, qui justifie et explique la colonisation.

Comme en Tunisie, la question de l'alcoolisation des indigènes est également liée à celle des nationalismes. La surveillance des débits de boissons, lieux d'agitations politiques, est cruciale pour les services de police, et certains voient dans l'alcool, un moyen pour les « agitateurs » d'avilir certains esprits et de permettre la propagation « d'idées subversives »¹¹. Les nationalistes algériens comme Ferhat Abbas¹² voient quant à eux, dans l'alcoolisation de la société indigène, l'illustration de la présence néfaste des colonisateurs outre-mer¹³. Nationalistes et élites coloniales partagent donc le même constat, d'une montée de l'alcoolisme, mais les raisons données divergent selon les camps. Alors que les colonisateurs mettent souvent en cause, l'incapacité des



Domaine de la trappe de Staouéli près d'Alger, Henri Borgeaud propriétaire © delcampe.net

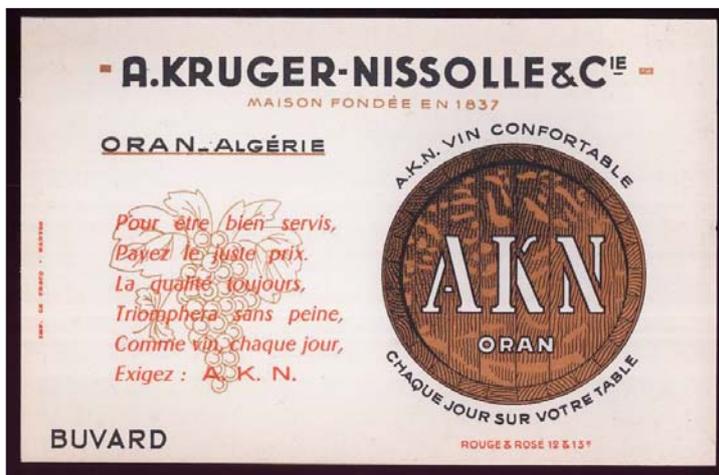
XIX^e siècle en France. Cette phase ascendante du vignoble algérien se poursuit jusqu'aux années 1930 et à la crise économique, avant de décliner par la suite.

Il n'en reste pas moins qu'en 1954, l'Algérie est le quatrième producteur de vin au monde, et le plus grand exportateur. L'Algérie produit cinq fois plus de vin que le Maroc et la Tunisie réunis⁵, essentiellement grâce à la région de l'Oranais, qui concentre alors, par ses terrains plus calcaires et sablonneux et moins favorables qu'ailleurs à d'autres cultures, 60 % des viticulteurs et 70 % des surfaces de vignoble⁶.

populations à s'autogérer, notamment lors des séjours des indigènes en métropole¹⁴, les nationalistes y voient davantage l'action de la puissance coloniale, qui cherche à affaiblir la société qu'elle domine.

Mesurer la part de vérité de ces discours n'est pas chose aisée. Si l'on regarde la consommation globale de vin, on s'aperçoit qu'une première augmentation de la consommation peut s'observer en Algérie à la fin du XIX^e siècle, sans doute en bonne partie due à l'arrivée de Français dans la colonie. Comme en Tunisie, une deuxième augmentation de la consommation a lieu par ailleurs dans l'entre-deux-guerres, sans doute davantage due à la baisse du prix de la bouteille de vin. L'explosion de la production et de l'offre en vin, entraînent en effet mécaniquement la démocratisation du produit. Entre les années 1927 et 1935, années d'apogée de production du vignoble algérien, le prix réel du vin baisse de 50 %¹⁵. Signe d'une nouvelle préoccupation donnée à ce sujet, la part de l'ivresse publique récidiviste par rapport aux autres délits, augmente également dans les tribunaux correctionnels de l'entre-deux guerres.

D'une manière générale, l'offre et la consommation d'alcool en Algérie, semblent bien plus importantes qu'en Tunisie et qu'au Maroc. La consommation de vin par habitant est quatre fois plus grande en Algérie qu'en Tunisie à la fin de la période. À cette époque, le nombre de débits par habitant, dans les villes de plus de 10.000 habitants est trois fois plus important en Algérie qu'au Maroc et une fois et demi plus important qu'en Tunisie¹⁶. Cette réalité s'explique par le nombre d'Européens bien plus important en Algérie qu'ailleurs, même si ceux-ci ne sont évidemment pas les

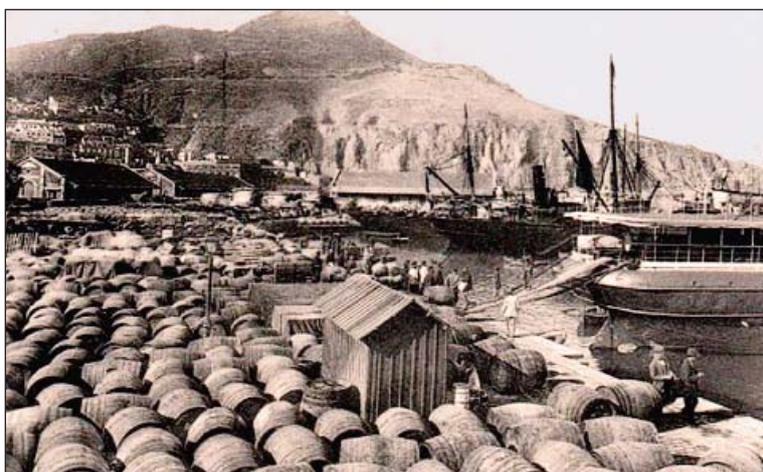


Buvard - A. Kruger-Nissolle & Cie
Vin confortable Oran - Algérie © delcampe.net

seuls consommateurs d'alcool. Alger et Oran sont peuplées à 70 à 75 % par les Européens, et sont aussi les deux seules grandes villes d'Afrique du Nord à compter plus de d'un débit de boisson pour 1000 habitants en 1956. Dans tout le Maghreb, à l'échelle locale, les cafés se concentrent dans les quartiers européens. Ainsi à Bab el Oued en 1905, on recense une petite vingtaine de cafés dans les 150 mètres autour du marché central¹⁷.

Les mesures prises en Algérie : des mesures originales

Si, en raison du plus grand nombre de colons, l'alcoolisation de la société est plus importante en Algérie qu'au Maroc ou en Tunisie sous la période coloniale, la



Exportation des vins d'Algérie, Quai du Sénégal.
© commons.wikimedia.org

vraie originalité du cas algérien réside sans doute davantage dans la réponse donnée à cette alcoolisation.

En effet, face au phénomène global qu'est l'augmentation de la consommation et/ou de l'intérêt public pour l'alcool à partir de la Première Guerre mondiale, la Tunisie et le Maroc choisissent très tôt de mettre en place des législations ethniques. La Tunisie interdit de vendre de l'alcool aux musulmans, par l'intermédiaire du Code pénal de 1913¹⁸, imité par le Maroc en 1926¹⁹. Ces dispositions,

bien que largement inappliquées restent officielles jusqu'à la fin de la période coloniale. En Algérie, la seule période où l'administration décide d'interdire la vente d'alcool aux musulmans concerne le Gouvernement de Vichy, où une loi votée en octobre 1941 (abrogée en 1944), interdit la vente d'alcool aux musulmans²⁰. Pendant les 129 autres années de la présence française en Algérie, l'administration n'indique jamais clairement une mesure d'exception pour la vente d'alcool aux Algériens musulmans. Plusieurs explications peuvent être données ici. Tout d'abord, l'Algérie est une part de la République française à partir de 1870. De ce point de vue, adopter une législation qui s'adresse à une religion en particulier aurait pu être attaquée par les défenseurs de l'ordre républicain. D'autre

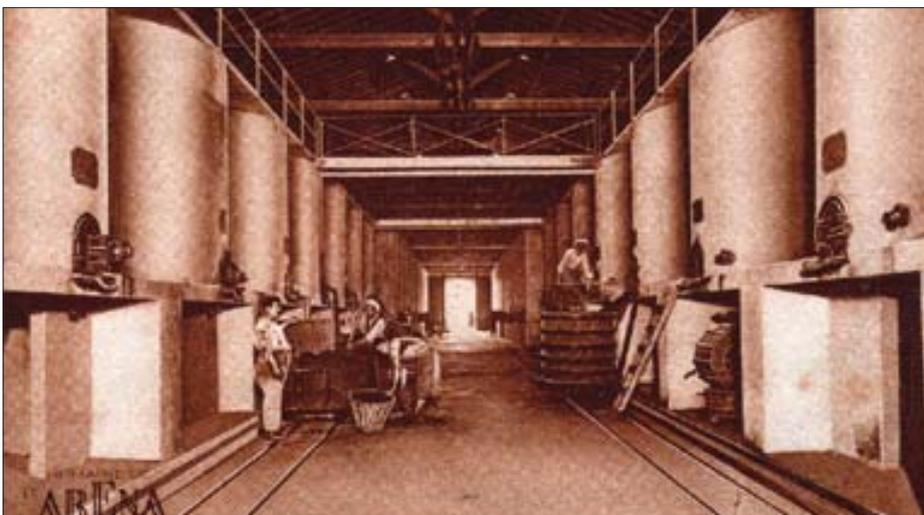
part, la forte présence d'alcool rendait peut être de toute façon inapplicable une éventuelle loi. Enfin, il n'est pas impossible qu'un lobby colonial, soutenu par celui des viticulteurs du midi à partir du début du XX^e siècle n'ait pas voulu se priver d'une source d'écoulement supplémentaire du vin.

Une entorse au principe d'égalitarisme républicain survient toutefois lors de l'application de la loi du 29 décembre 1851 sur l'ouverture des débits de

boisson. Cette mesure, votée alors que Louis-Napoléon Bonaparte a réalisé son coup d'État quelques jours plus tôt, prévoit que toute ouverture de débit de boisson soit soumise à l'autorisation du préfet. Cette loi est appliquée en Algérie, comme en métropole, mais lorsqu'elle est abrogée en 1880 en France, elle reste appliquée pour les indigènes d'Algérie, tandis que les Français d'Algérie se voient donnés l'autorisation d'ouvrir un débit de boisson sans contrainte. Cette inégalité devant la loi dure une vingtaine d'années, jusqu'au décret du 25 mars 1901, qui fixe de nouvelles règles applicables à tous en matière d'ouverture de débits de boissons, en fixant notamment un quota de débits par villes ²¹. Par cette mesure, l'Algérie innove en matière de gestion de l'ordre colonial, et de nombreuses lois prises par la suite en Tunisie et au Maroc s'inspireront du laboratoire algérien.

L'Algérie coloniale se différencie donc du Maroc et de la Tunisie dans sa gestion de la question alcoolique de plusieurs points de vue. La présence d'alcool sur ce territoire est bien plus importante qu'ailleurs. Si les discours sur l'alcoolisation des sociétés sont relativement similaires à ceux du Maroc et de la Tunisie, c'est que l'alcool est un moyen à l'époque pour juger l'efficacité d'une administration, ou le degré de civilisation d'une société, selon les camps. Mais contrairement à la Tunisie et au Maroc, peu de mesures de prohibition radicale sont prises au cours de la période. L'administration applique les mêmes lois qu'en métropole, et sur le papier, rares sont les politiques spécifiques appliquées aux musulmans. Le vin reste bien cependant un marqueur colonial dont on attribue la culture aux Européens ou les mauvais effets aux arabes, selon les temps.

Saphia Arezki et Nessim Znaïen



Domaine de l'Arena (Algérie - Oran) © vitaminedz.com



Bar à Mostaganem, dans l'ouest du pays (Algérie) © observers.france24.com

¹ Znaïen Nessim, 2015, « Y a-t-il une alcoolisation de la société tunisienne sous le Protectorat ? », *Lettre de l'IRMC*, n° 15, janvier-mars, 3-4.

² Missions respectivement réalisées par Mme Saphia Arezki, docteure de l'Université Paris I Sorbonne pour l'Algérie, et M. Guillaume Denglos, docteur de l'Université Paris I Sorbonne pour le Maroc.

³ 123per, Institut national statistique, année 1955.

⁴ Despois Jean, Raynal René, 1976, *Géographie de l'Afrique du nord ouest*, Paris, Payot, 411.

⁵ Huetz de Lemp, 2001, *Boissons et civilisations en Afrique*, Bordeaux, Presses Universitaires Bordeaux, 317.

⁶ Despois Jean, Raynal René, *op. cit.*, 84.

⁷ Guy Kolleen, 2010, "Imperial feedback: food and the French culinary legacy of Empire", *Contemporary French and Francophone Studies*, vol. 14, n° 2, 155.

⁸ Pinaud Pierre, 1933, *L'alcoolisme chez les arabes en Algérie*, Bordeaux imprimerie de Delams et Arènes.

⁹ Archives des ANOM, carton 91255, *Lettre de l'administrateur de la CM de Boghari au sous préfet de Médéa*, 31/07/1941

¹⁰ Archives des ANOM, carton 81F1622, *Lettre du gouverneur général de l'Algérie à monsieur le ministre de l'Intérieur*, 16 août 1945.

¹¹ Archives des ANOM, carton 91255, *Lettre de l'administrateur de la commune mixte de Chellala au sous préfet*, 2/08/1941.

¹² Dans son journal *La république algérienne*. Archives des ANOM, carton 81F1622, note secrétariat général à l'Intérieur, 1946.

¹³ On observe les mêmes discours en Tunisie, par l'intermédiaire d'Abdelaziz Thaalbi, ou de Habib Bourguiba.

¹⁴ Archives des ANOM, carton 81f1622, *rapport du 15 septembre 1941*.

¹⁵ *The rise of Wine Economics*, 2014, vol. 9, n° 1, 3-33, The rise and fall of the world's largest Wine exporter – and its Institutional legacy, 10

¹⁶ Respectivement 9,4 débits pour 10000 habitants, contre 6,1 en Tunisie et 3,6 au Maroc.

¹⁷ Archives des ANOM, carton 1F53 *Note du commissariat police, 6ème arrondissement*, 12 octobre 1905.

¹⁸ CADN, Protectorat Tunisie, *Alcoolisme. Supplément au Premier versement*.

¹⁹ CADN, Protectorat Maroc, Direction des affaires indigènes, carton 331B, *Procès-verbal de la chambre de commerce et d'industrie de Casablanca*, séance du 16 mars 1938.

²⁰ La loi est sans doute sous la pression d'une même loi votée au Maroc quelques semaines plus tôt.

²¹ Archives des ANOM, carton 81F1622.

Compte rendu d'un séjour de recherche à Alger, du 8 au 12 septembre 2015 avec le soutien de l'IRMC, par Aroua Labidi, doctorante au sein du Labex « Les passés dans le présent » (Université Paris Ouest Nanterre) associée à l'IRMC

Séjour de documentation à Alger

L'objectif de ce séjour était de collecter des manuels d'histoire algériens neufs et anciens, les livres scolaires d'histoire étant les principales sources de mon travail de thèse. Mon passage dans la capitale algérienne a été fructueux mais également riche en partage et en rencontres. Ayant été logée au Centre d'études diocésain d'Alger, je garde un très agréable souvenir de la convivialité du lieu et des discussions captivantes avec les différents résidents de passage pour effectuer des recherches sur le terrain, des missions au sein d'organismes divers ou pour apprendre l'arabe.

tantôt critiquée pour les réformes qu'elle propose ⁴.

C'est dans ce contexte, où l'enjeu que représente l'école est palpable, que je commence ma quête des manuels scolaires d'histoire. J'ai d'abord visité quelques librairies, on n'y vend pas les manuels scolaires étatiques mais beaucoup de parascolaires pour toutes les matières. Une vendeuse me dit que cela ne sert à rien pour les élèves de réviser tous les chapitres car aux examens nationaux, il faut toujours s'attendre à être interrogé sur la guerre de libération. Voulant me montrer que cette prédominance éclipse d'autres

Après avoir attendu dans la file réservée aux femmes devant la librairie étatique, j'ai pu acheter les manuels d'histoire correspondant à tous les niveaux scolaires.

Concernant les vieux manuels, l'aide de Fouad Soufi ⁵ a été déterminante pour mon accès à l'INRE ⁶ où se trouvent tous les manuels édités en Algérie depuis l'indépendance. Dès mon arrivée au centre d'études diocésain, des chercheurs me demandaient si j'avais « quelqu'un » capable de « m'introduire » dans l'administration que je visais. Avec des moues dubitatives, on me parlait de la méfiance des institutions et de leur manque de coopération et cela m'a un peu inquiétée. J'avais écrit quelques semaines avant mon départ à Fouad Soufi afin d'avoir des conseils quant à mes recherches en Algérie et il a eu l'extrême gentillesse de me recommander auprès du directeur de l'INRE dès mon arrivée à Alger. Cela a beaucoup facilité mes démarches, j'ai été très bien accueillie et j'ai pu accéder à la salle des manuels et à la bibliothèque où les étudiants de l'Ecole Normale Supérieure d'Alger viennent préparer leur mémoire. J'ai pu photographier et photocopier tous les manuels d'histoire qui évoquent la conquête arabe et on m'a également donné accès aux textes des programmes officiels.



© photographies de l'auteur

Je suis arrivée à un moment sensible, une rentrée tumultueuse, l'enseignement est en plein débat. En faisant *la chaîne* ¹ devant la librairie de l'ONPS ², j'ai pu entendre les plaintes des parents excédés par l'attente interminable dans la rue et surtout par le fait que les manuels n'ont pas été distribués dans tous les établissements scolaires comme à l'accoutumée. La rentrée est par ailleurs suivie de près par les journaux qui lui consacrent quotidiennement plusieurs titres ³. Au cœur de l'agitation, se trouve la ministre Nouria Benghabrit, tantôt louée

aspects de l'histoire algérienne, elle termine par une anecdote à propos de son fils qui trouve que « s'il n'y avait pas eu la France, il n'y aurait pas eu d'histoire en Algérie ». Je me suis également dirigée vers les bouquinistes chez lesquels les manuels d'histoire étaient étrangement absents malgré la présence de toutes les autres matières (philosophie, éducation islamique, géographie, français, mathématiques, physique...)

Afin d'acheter des manuels scolaires neufs, il faut aller du côté des librairies de l'ONPS ou directement dans les écoles.

Conter l'histoire en Algérie

Pendant mon séjour, j'ai pu visiter trois musées algérois ⁷ : le Musée national du Bardo ⁸, le Musée de l'armée et le Musée public national des Antiquités.

Le musée de l'armée, qui se trouve en face du mémorial du Martyr, raconte l'histoire de l'Algérie à travers le prisme militaire. Le bâtiment est imposant et il est constitué de quatre étages. Une première salle au rez-de-chaussée présente un aperçu du « guerrier algérien » à travers les âges, grâce à des figurines d'environ

50 cm, alignées derrière une longue vitrine. Parmi les figurines présentées, il y a le « guerrier de la Préhistoire », le « guerrier numide », le « guerrier de l'époque islamique », jusqu'à la figure finale du résistant de la Révolution déclinée en plusieurs facettes. Certaines figurines sont exposées avec des armes

feuilles d'or et bordés d'arabesques. 'Uqba Ibn Nafi' est au premier plan sur sa monture dont les sabots touchent déjà les vagues. Il regarde fixement l'horizon, devant quelques autres chevaliers, la scène donne corps à la citation évoquée par la légende « S'il n'y avait pas cette mer, ô Dieu, je poursuivrais la guerre

du film (peintures, photographies, extraits de films) sont axées sur les guerres opposant le « peuple algérien » aux Romains, aux Espagnols, aux Français, etc... la conquête arabe est racontée à travers les monuments qu'elle laisse. Lorsqu'il s'agit des *futûhât*, toute allusion à la guerre est gommée dans un film qui regorge de scènes de combats.

On ressort du musée avec l'impression que l'Algérie a existé en tant que nation depuis la nuit des temps, les légendes consacrées aux époques les plus anciennes parlent déjà de « la terre d'Algérie ». Par ailleurs, le lieu est régi par la représentation : celle des costumes, des armes, des palais, des forteresses. La plupart des épisodes historiques sont peints, reconstruits et il y a peu de place pour la libre interprétation des faits, le public n'est pas invité à douter : « au sein de cette continuité historique, une vérité historique impossible à ignorer est apparue : la lutte du peuple algérien tout au long des siècles pour son indépendance et sa liberté »¹¹.

La visite du Musée public national des Antiquités¹² a également été intéressante du point de vue historiographique. Le pavillon des arts islamiques, tardif, fait partie d'un réseau de musées internationaux dédiés aux arts islamiques¹³. Il retrace l'histoire des « arts islamiques » depuis la conquête arabe jusqu'au XX^e siècle. Le musée contient une collection de costumes, de bijoux, de coffres, d'armes et d'objets d'art. Leurs provenances sont diverses : le Maghreb, le Machrek, l'Empire ottoman et la Perse.

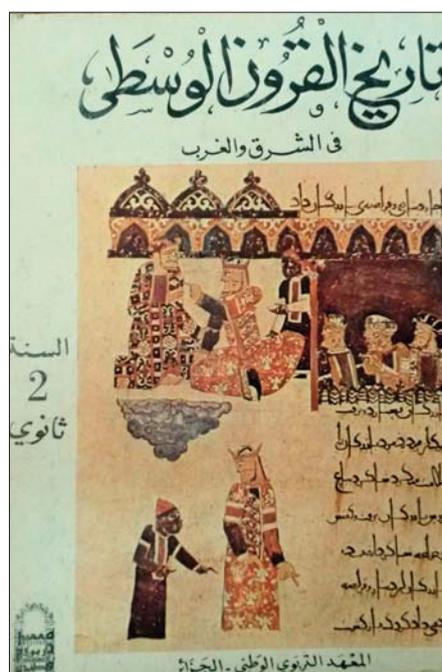
Les objets maghrébins sont « citadins et ruraux »¹⁴ et une place très importante est accordée à l'artisanat kabyle et chaoui. On peut se demander ce que viennent faire des objets traditionnels berbères dans le pavillon consacré aux arts islamiques. Est-ce que l'art que les tribus exerçaient et ont continué d'exercer après l'expansion de l'islam est « islamique » ? Est-ce que l'expression est censée enrober tous les arts locaux qui ont persisté et se sont développés depuis la conquête ? Quelle nécessité a présidé à la création de ce pavillon, le besoin d'avoir un espace dédié aux arts islamiques ou d'avoir une réponse palpable au musée des Antiquités ? L'impression que laisse le musée est que



mais rien n'indique s'il s'agit d'objets historiques ou de reconstructions. Le premier étage est consacré aux périodes historiques précédant la guerre d'indépendance avec de plus amples détails : maquettes de villes et de forteresses, peintures ou tableaux en carreaux de céramique représentant des épisodes importants, mannequins à taille humaine en costume, quelques manuscrits. Les deux derniers étages sont dédiés au récit de la résistance anticoloniale représentée à travers des photographies, des documents d'archives, des objets historiques et des peintures à l'huile représentant « la lutte du peuple » ou « la liesse populaire ».

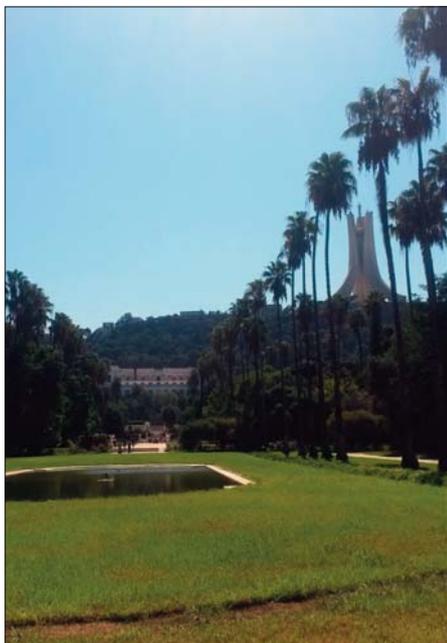
Je me suis intéressée de près au pavillon de la « période islamique (VII^e-XVI^e siècles) »⁹ puisqu'il s'agit de la thématique principale de mon travail doctoral. Afin d'illustrer la conquête du Nord de l'Afrique et de l'Andalousie, deux tableaux en carreaux de céramique constituent deux scènes du récit des *futûhât*, le moment où 'Uqba Ibn Nafi' se retrouve face à l'Océan Atlantique, incapable de poursuivre plus loin son entreprise et celui où Tarak Ibn Ziyad arrive en Espagne. Les deux grands tableaux (environ 2 x 1,5m) sont mis en valeur, encadrés avec du bois peint en

sainte en ton nom ». La même légende raconte la mort du conquérant arabe sans en évoquer le responsable historique Koceila : « 'Uqba Ibn Nafi' a été victime d'un piège », aucune mention en effet du chef berbère¹⁰.



Par ailleurs, un film tourne en boucle à tous les étages, il déroule à travers un montage d'images la chronologie algérienne. Alors que toutes les séquences

« islamique » est un terme qui se voudrait englobant, il définirait un pavillon « endogène » par opposition au pavillon « exogène » qui se trouve dans la même enceinte, à quelques mètres : le musée des Antiquités. Si on poursuit la réflexion en se disant qu'il y a d'un côté l'antique et de l'autre l'islamique, où donc placer les arts amazighs ancestraux qui ont certes continué à se développer après la conquête arabe¹⁵ mais qui l'ont précédée ? Le musée semble avoir éludé la question en plaçant le « berbère » dans « l'islamique » et en affirmant que ce qui est national est islamique et *vice versa*.



Ces visites ont rendu intelligibles à mes yeux les caractéristiques du récit national algérien fondé principalement sur l'idée de symbiose entre Berbères et Arabes, fusion possible grâce à l'islam¹⁶, et sur l'action du peuple et sa résistance. Cela m'a poussée à comparer avec le discours historique tunisien plutôt focalisé sur la pérennité d'une terre qui accueille au fil des siècles les civilisations successives¹⁷.

Les discussions qui ont ponctué mon séjour m'ont appris plus d'éléments concernant l'enseignement en Algérie et les débats qu'il a suscités. Le centre d'étude diocésain, plus communément appelé les Glycines¹⁸, est un lieu propice aux échanges, particulièrement au moment des repas qui sont communs. Les résidents de passage, les Pères habitant sur place ou

les chercheurs algérois se font une joie de pouvoir apporter un éclairage sur des questions méthodologiques ou théoriques. Le fait que ma recherche touche à l'enseignement pousse des personnes à partager avec moi leurs expériences dans le domaine. J'ai pu rencontrer le Père Henri Teissier¹⁹ qui a témoigné du moment où l'État algérien naissant recrutait des professeurs étrangers, il m'a parlé de la difficile entreprise de constituer un corps enseignant formé et efficace au lendemain de l'indépendance. Il a évoqué la manière dont on sélectionnait les instituteurs, les Coptes par exemple avaient le droit de tout enseigner sauf l'arabe, car ils n'étaient pas musulmans. Il attire mon attention sur l'enseignement de l'histoire chez les Kabyles qui se fait à travers les manuels étatiques communs à tous les élèves algériens mais également grâce à des associations culturelles locales. Une chercheuse algérienne me fait part quant à elle de ses souvenirs d'élève frustrée par le « côté dogmatique » des matières dites littéraires comme l'arabe, l'éducation islamique, l'histoire qui étaient pour elle « un tissu de mensonges ».

Le lien entre les « Berbères » et les « Arabes » revient souvent dans les discussions, certains ironisent sur le danger de parler de « conquête arabe » dans un pays où « l'islamisation de la région fait partie de l'ordre naturel des choses ». Les études sur l'historiographie



algérienne montrent que l'insistance sur la fusion entre les Berbères et les Arabes fait parfois même remonter l'origine des Berbères au Moyen-Orient²⁰. Ces études évoquent un amalgame voulu entre les deux, un amalgame qu'on retrouve dans les chartes nationales et les manuels scolaires qui parlent volontairement de cohérence, de rencontre fusionnelle entre deux peuples. Parmi les personnes que j'ai rencontrées, certaines trouvent que c'est une manière de faire face au discours colonial qui aurait cherché à différencier les communautés et à faire des Berbères les victimes des Arabes et d'autres pensent qu'il s'agit d'une manipulation idéologique témoignant de l'incapacité de l'État à gérer toute la diversité de sa population²¹.



En Algérie le moment de la conquête arabe est intimement lié à l'histoire des Berbères et à l'enjeu de leur représentativité à l'échelle institutionnelle. Comment donc parler de cette période, comment la dénommer ? Quels sont ses acteurs et comment assumer toute la nature complexe de leurs liens ? Et finalement, quel rôle jouent ces questions dans la définition de la nation algérienne et des Algériens ?

Ce séjour salutaire à bien des égards, a rendu concrète la matière théorique que j'ai pu lire, il m'a permis de mieux structurer mes recherches futures, m'a apporté quelques éléments de réponse et a impulsé de nouvelles interrogations, notamment par rapport à la distinction entre les lignes historiographiques en Algérie²² et en Tunisie²³, l'une mettant en avant l'unité du peuple et l'autre l'ouverture de la terre.

Aroua Labidi

¹ « Faire la queue » en algérien.

² Office national de la publication scolaire.

³ « Introduction de Tamazight à Biskra » *El Watan*, 06.09.15, « Rentrée scolaire : De nouveaux établissements ouvriront leurs portes » *El Watan*, 06.09.15, « Rentrée scolaire : Entre optimisme et incertitude » *Le Quotidien d'Oran*, 08.09.15, « Citoyenneté, qualité d'enseignement, équité et égalité des chances pour tous les élèves » *Le Quotidien d'Oran*, 10.09.15, « Rentrée scolaire sans nouveautés : Rien n'est encore tranché pour le bac ! » *Le Quotidien d'Oran*, 05.09.15.

⁴ Sociologue, ministre de l'Éducation depuis 2014. La polémique fait suite à la Conférence nationale sur l'évaluation de la mise en œuvre de la réforme du système éducatif en juillet 2015. Les experts y ont proposé l'institutionnalisation d'une pratique existant déjà sur le terrain, à savoir l'usage par les enseignants des langues maternelles durant le cycle préparatoire et les deux premières années du cycle primaire. Leur argument était que l'arabe classique, contrairement à la *darja*, la langue parlée, pouvait représenter une barrière pour les très jeunes apprenants.

⁵ Historien, ancien conservateur en chef aux Archives nationales d'Algérie et chercheur au Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran. J'ai eu la chance de rencontrer Fouad Soufi à Oran pour la Journée d'étude « Archives et historiographie maghrébines des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles » organisée le 16 mars 2014 par le Crasc et l'IRMC.

⁶ Institut national de recherche en éducation.

⁷ Il était la plupart du temps interdit de prendre en photo les lieux. Selon l'un des guides qui travaillent au musée national du Bardo, les visiteurs prendraient des photographies pour les vendre au nom du musée, ce qui aurait obligé l'administration à interdire les appareils photo, sauf si c'est le guide qui prend le visiteur avec le « décor ». Le musée national de l'armée interdit même d'avoir son téléphone sur soi durant la visite. Le musée des Antiquités et des arts islamiques autorise quant à lui de photographier les collections.

⁸ Le musée national du Bardo est un musée de préhistoire et d'ethnographie, il est ainsi présenté sur sa page Facebook officielle : « Le musée national du Bardo fut inauguré en 1930 comme musée de préhistoire et d'ethnographie à l'occasion du centenaire de la colonisation française en Algérie. Classé monument historique en 1985, il abrite aujourd'hui une collection préhistorique qui comprend des objets paléolithiques et néolithiques (dont des œufs d'autruches qui servaient de bouteilles aux premiers hommes). La pièce maîtresse du musée national du Bardo est le squelette de Tin Hinan, reine des Touaregs ».

La belle demeure ottomane qui abrite en temps normal la dite collection était vide, pour cause

de restauration mais cela a été l'occasion d'apprécier la beauté des lieux et les nombreux carreaux de céramique, en provenance de plusieurs régions méditerranéennes, qui ornent les façades.

⁹ L'expression est parfois troquée contre le terme « conquête », *futūhāt* en arabe, moins connoté que le mot français. Les expressions « période islamique » et « période musulmane » qu'on retrouve dans les musées mais aussi dans les manuels scolaires donnent l'impression étrange qu'il s'agit d'une époque révolue, que l'islam ne fait plus partie du paysage historique ou politique. Le problème de la dénomination demeure concret, faut-il désigner l'événement fondateur ou la période en sa totalité, faut-il combiner l'aspect religieux et culturel à travers une formule accommodante telle que « arabo-musulman » ?

¹⁰ Lydia Aït Saadi remarque la même chose à propos des manuels d'histoire qui évitent de dire qui a tué 'Uqba Ibn Nafi', selon elle il s'agirait d'une manière de « préserver l'invincibilité de l'icône » mais on se demande si cela ne témoigne pas également de la volonté de masquer le caractère belliqueux des conquêtes (Lydia Aït Saadi, *La nation algérienne à travers les manuels d'histoire algériens*, thèse de doctorat, INALCO, Paris, 2010, p. 266).

¹¹ Fascicule du musée (traduction).

¹² « Le musée national des antiquités est le plus ancien musée d'Algérie. Son contenu historique et archéologique témoigne que la terre d'Algérie est sans doute l'une des plus riches du bassin de la Méditerranée [...] L'idée de la construction d'un musée pour les collections antiques revenait à Mr Berbrugger premier conservateur, en 1838 [...] En 1863, le Musée est installé dans le Palais de Mustapha Pacha, rue de l'Etat-major [...] En 1896, des épaves d'une exposition permanente d'objets d'art musulmans furent jointes aux collections d'art antique [...] dans un bâtiment construit à cet effet dans un jardin botanique nommé le Parc de la Liberté inauguré le 19 avril 1897. Des salles nouvelles furent adjointes au noyau primitif, et grâce au savant Stéphane Gsell elles ne tardèrent pas à se meubler [...] Les collections d'art islamique ont été transférées et réexposées dans un nouveau bâtiment inauguré à l'occasion de la journée mondiale des musées le 18 mai 2003. », source : www.musee-antiquites.art.dz.

¹³ www.discoverislimamicart.org.

¹⁴ Fascicule du musée.

¹⁵ Les objets « berbères » présentés sont tous postérieurs à la conquête arabe.

¹⁶ François Siino analyse ainsi le texte de la charte nationale algérienne de 1986 : « le texte constate que l'arrivée de l'Islam au VII^{ème} siècle a consacré la fusion entre une civilisation avancée à vocation progressiste et universelle (l'Islam) et un substrat autochtone, certes désorganisé, mais farouchement attaché à sa liberté (les Berbères). La symbiose des deux éléments ayant « donné naissance à une

composante humaine homogène, cohérente aux plans religieux, culturel, social et politique et constituant une entité accomplie » (François Siino, 2010, « Reconquérir le temps, nationaliser l'histoire. Variations algéro-tunisiennes », in MMSH. *Les échelles de la mémoire en Méditerranée*, Actes Sud, 189-209, études Méditerranéennes <halshs-00555050>, 12. Lydia Aït Saadi relève également dans les manuels l'idée de la conquête arabe comme moment constitutif de la « personnalité arabo-islamique des Imazighen » (Aït Saadi, *op. cit.*, 262).

¹⁷ Driss Abbassi a repéré la répétition dans les manuels scolaires d'histoire d'expressions telles que : « pôle d'attraction », « rayonnement », « carrefour », « lieu de rencontres et d'échanges entre les civilisations », « héritage méditerranéen ». Il parle ainsi d'une « géographie à la rescousse de l'histoire » (Driss Abbassi, 2005, *De Bourguiba à Hannibal*, Paris, Karthala, 202).

¹⁸ Car situé au chemin anciennement appelé chemin des Glycines (aujourd'hui chemin Slimane Hocine).

¹⁹ Evêque catholique franco-algérien, né en 1929, archevêque émérite d'Alger.

²⁰ Lydia Aït Saadi, *op. cit.*, p. 209.

²¹ « Le récit concurrent majeur qu'était l'histoire coloniale aboutissait très tôt à la construction d'une « personnalité algérienne » intemporelle présentée comme celle d'un peuple perpétuellement en lutte contre tous les occupants successifs. Une telle définition ne posait pas de problème tant que les « envahisseurs » étaient Romains, Byzantins, Vandales, Espagnols et bien sûr Français. En revanche, elle pouvait devenir plus délicate s'agissant des Ottomans [...] qui, pour être « allogènes » n'en étaient pas moins musulmans. Elle devenait potentiellement scandaleuse concernant les Arabes, arrivés dans le Nord de l'Afrique au VII^{ème} siècle », François Siino, *op. cit.*, p. 11.

²² « A la lecture de textes algériens, cette trajectoire historique est dirigée par un facteur explicatif primordial : la lutte contre les agressions étrangères. Ce qui définit avant tout la « personnalité algérienne » tout au long de l'histoire est cette volonté de résister aux tentatives d'annexion, de contrôle venues de l'extérieur. Cette définition de soi par la « lutte contre l'envahisseur » ne va pas sans poser de problème lorsque se manifestent d'autres types de récits concurrents, comme la revendication d'une identité et d'une mémoire amazigh(s) » *ibid.*, p. 9.

²³ « La nation est circonscrite comme entité historique dont les racines sont d'abord territoriales. La représentation contenue dans les manuels scolaires, selon laquelle la Tunisie est un arbre de racine africaine, de tronc carthaginois et de branches arabo-islamiques, est aujourd'hui une image symbolique des origines de la nation. » Driss Abbassi, *op. cit.*, p. 233.

De l'usage de la notion de réseau en sociologie des migrations

Avec la mondialisation, les flux migratoires se sont internationalisés, leur ampleur, leur nature et leur diversité ont ainsi inévitablement évolué impulsant de nouvelles figures de migrant-e-s, de nouvelles stratégies de circulations, de nouvelles politiques migratoires dans les pays récepteurs et ceux d'origines... En quarante ans, le nombre de migrants dans le monde a triplé. Ces changements ont rendu indispensable de s'interroger sur ces nouveaux types de liens sociaux et d'espaces qu'engendre la mobilité croissante des personnes à l'échelle mondiale.

Pour traiter de ces questions, s'est tenue le 13 mars 2015, dans le cadre du cycle de conférences MoRéMi Sud « Mobilité, Réseaux, Migrations Sud » organisées par Hasnia-Sonia Missaoui, une conférence donnée par Sylvie Mazzella, directrice du Laboratoire méditerranéen de Sociologie (LAMES) et chargée de recherche au CNRS. Cette conférence avait pour discutant Ridha Ben Amor, sociologue et enseignant-chercheur à l'École Nationale d'Architecture et d'Urbanisme de Tunis.

Cette deuxième séance de conférences de l'IRMC s'est tenue volontairement après l'intervention de Michel Grossetti, directeur de recherches en Sociologie des réseaux sociaux qui a présenté ce qu'on pouvait entendre par la notion de réseau en la notion de réseaux sociaux et les possibles liens et ou passerelles à faire entre la méthodologie des réseaux sociaux et les différents thèmes en sciences sociales telle la sociologie des migrations¹.

Souvent, la notion de réseau, quand elle est utilisée dans une approche liée aux migrations, évoque une succession d'images négatives dans les représentations communes : filières mafieuses, travail au noir, repli communautaire... Pourtant, à partir du moment où un individu migre, les réseaux sociaux des

migrants sont constitués de liens de solidarité de première nécessité lui permettant alors de s'installer dans la nouvelle société (que ce soit de façon définitive ou provisoire, ou un simple passage vers une autre destination).

Pour le dire autrement, quand un individu vit ou a vécu un processus migratoire, quand une personne est immigrée ou en migration, les réseaux deviennent un élément important dans la construction de sa propre vie. Particulièrement, quand ces derniers ne sont pas dans un pays, un territoire qui leur est familier et qui les oblige parfois à réapprendre de nouveaux codes et de nouvelles formes de solidarité pour « vivre ». Les travaux sur les questions de migration ont régulièrement fait appel à cette notion sans vraiment utiliser tout son potentiel analytique.



Selon Sylvie Mazzella, replacer la notion de réseau dans une perspective migratoire présente une réelle importance scientifique. Très régulièrement reprise dans la littérature en sociologie des migrations, la notion de réseau est souvent utilisée comme un mot-clé et rarement

interrogée en tant que telle². Or la notion de réseau questionne des paradigmes importants en sociologie des migrations et interroge différentes traditions de recherche (notamment les théories assimilationniste et transnationaliste) par son emploi.

Les sciences sociales se sont longtemps intéressées aux phénomènes migratoires en les examinant, pour l'essentiel, du point de vue des États-nations, et de celui des groupes de migrants venus s'y installer. La sociologie des migrations (Rea, Tripier, 2003 ; Mazzella, 2014) qui a réellement débuté en France après la décolonisation s'est surtout intéressée, dans ses débuts à « l'immigré » et à son statut socialement inférieur. Elle a contribué à la construction d'une image dévalorisée, passive et statique du migrant, image qui a occulté ses capacités « d'entrepreneur », de « fourmi » (Tarrus, 1992 ; Ma Mung, 1996) active du développement des sociétés d'accueil et du lien toujours maintenu avec sa société d'origine. Porter un tel regard sur les phénomènes migratoires et leurs impacts c'est, nous rappelle Sylvie Mazzella :

« renverser les perspectives, opérer un champ/contrechamp », balayer tout l'horizon de son action, saisir le sens de son parcours, permettant ainsi de mieux questionner les liens d'appartenance : appartenance binationale « ici et là-bas », multi-appartenances « ici, là, là-bas et ailleurs... » ou de non-appartenance « ni d'ici ni de là-bas »³.

Le terme de « réseau » en sociologie des migrations apparaît aux États-Unis dans les années 1960 suite aux travaux pionniers de chercheurs comme Douglas Massey, John S. Mac Donald et Leatrice D. Mac Donald qui vont analyser les migrations à partir d'une approche par les « chaînes migratoires » donnant sens aux différentes mobilités vécues par les migrants lors de leur migration, leur

reconnaissant ainsi la capacité de créer du capital social.

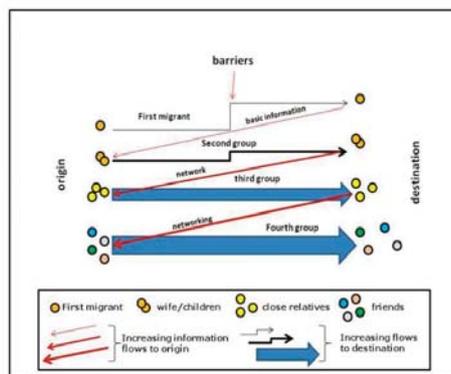
Ce corpus de travaux permet de définir le réseau comme « l'ensemble des liens interpersonnels qui relient les migrants, les futurs migrants et les non-migrants dans des espaces d'origine et de destination, à travers des liens de parenté, d'amitié et une origine communautaire partagée » (Douglas Massey, 1963).

La notion de « chaîne migratoire », également développée est définie comme un « mouvement dans lequel une personne cherchant à migrer est tenue au courant des opportunités de migration, reçoit une aide au transport ainsi qu'un premier logement et un premier emploi grâce à ses relations sociales primaires avec des migrants plus anciens » (MacDonald, MacDonald, 1964). L'un des apports principaux de cette notion est l'idée d'accumulation de capital social dont elle rend compte, et ce au gré de vagues migratoires successives. La notion de chaîne relationnelle en migration a produit de nombreuses recherches empiriques depuis les années 1960, à l'image des recherches sur la création de quartiers ethniques dans certaines villes de destination ou de travaux des démographes (Courgeau, 1970) qui cherchaient à mesurer les flux des migrations ou des géographes (Simon, 1979) qui ont analysé les espaces relationnels migratoires donnant lieu au concept de « champ migratoire ».

Pour autant, se pose la question de la durée de vie de ces chaînes migratoires, et notamment dans le contexte de crise économique ou de rupture générationnelle. Afin d'illustrer ce type de rupture des chaînes migratoires, Sylvie Mazzella a mentionné l'exemple récent du départ massif de la communauté des Brésiliens du Japon déclenché suite à la crise économique de 2008.

En France, dans les années 1980, à la faveur de la traduction en français de travaux de chercheurs de l'Université de Chicago, de la crise des modèles structuralistes et de la redécouverte de la dimension « locale » en sciences sociales, les recherches en sociologie et en anthropologie urbaine ont progressivement intégré la question du réseau, notamment en sociologie de

l'immigration. Cette tradition de recherche a pris pour exemple type le cas de l'immigration algérienne, ouvrière et postcoloniale, travaillant dans des entreprises françaises (Sayad, 1984). Au regard de cet exemple, Sylvie Mazzella souligne, qu'en définitive, étudier l'immigration revient à interroger directement l'État et les fondements politiques et sociaux sur lesquels reposent la société d'accueil.



Chaîne migratoire et développement du réseau
© Munoz, 2006

Une approche alternative à celle portée par Abdelmalek Sayad s'est également développée dans les années 1990, l'approche transnationale. Cette dernière consiste à montrer que la nouvelle ère de la mondialisation donne au migrant l'opportunité de déployer des stratégies et de créer des dynamiques économiques et sociales en vue de transgresser les frontières nationales. La notion de « transnationalisme » en migration apparaît dans la littérature en anthropologie sociale en 1992 (Nina Glick Schiller, Linda Basch et Cristina Szanton-Blanc). Ces travaux insistent sur la fonction des diasporas au sein de différents pays d'accueil et sur la manière avec laquelle ces groupes sociaux recréent du territoire par le biais de leurs connections, imaginaires et pratiques sociales.

Cette approche va mettre l'accent sur la notion de « communauté transnationale », en avançant le principe du « champ social transnational », qui repose sur des raisons d'être (« *ways of being* ») et des modes d'appartenance à distance (« *ways of belonging* »). Ces derniers engendrent des pratiques sociales, de l'imaginaire et des valeurs symboliques, qui font naître des formes de citoyenneté à

distance, par exemple à travers les réseaux sociaux numériques. On peut distinguer trois domaines de l'approche transnationale où les travaux ont été les plus particulièrement stimulants : les réseaux commerciaux transfrontaliers, la famille transnationale et le *care* (le soin transnational).

Si l'on observait jusqu'à récemment une fracture entre sociologie de l'immigration et approche transnationale, de plus en plus de recherches concilient désormais les deux traditions et permettent de jeter un regard neuf sur les liens d'appartenance des migrants.

Il existe donc un véritable intérêt scientifique à rapprocher ces deux traditions de recherche. L'un des principaux apports d'une telle combinaison est celui de nuancer deux visions exagérées de la notion de réseau, l'une trop fermée à la notion de communauté, et l'autre au contraire trop ouverte et où « tout fait réseau ». Enfin, la notion de réseau est aujourd'hui utilisée principalement dans des recherches horizontales (récits et études de cas). En conclusion de cette conférence, Sylvie Mazzella a ainsi souligné le manque problématique de travaux de recherche portant sur la verticalité du réseau, autrement dit sur ce que sont ses règles et ses normes, et sur les inégalités et les rapports de force qu'il crée et entretient.

Clément Perarnaud⁴
Hasnia-Sonia Missaoui⁵

¹ Clément Perarnaud, 2015, « Les réseaux personnels et leur évolution », *La Lettre de l'IRMC*, n°15, janvier-mars, 21-23.

² Cf. à ce propos le texte de Marie-Antoinette Hily, William Berthomière, Dimitrina Mihaylova, 2004, « La notion de "réseaux sociaux" en migration », *Revue Hommes & Migrations*, n° 1250 - Juillet-août, qui dressait un état de l'art des travaux qui portaient sur les « modes d'organisation des migrants » et l'usage de la notion des réseaux sociaux des migrants.

³ Sylvie Mazzella, 2014, *Sociologie des migrations*, Paris, PUF, « Que sais-je ? ».

⁴ Clément Perarnaud, est volontaire international à l'IRMC, chargé de la coordination scientifique et du montage de projets. Contact : clement.perarnaud@irmcmaghreb.org.

⁵ Hasnia-Sonia Missaoui, MCF Sociologie, Université Jean-Jaurès Toulouse II, laboratoire LISST-Cers (UMR 5193) en délégation CNRS à l'IRMC.

Compte-rendu de la conférence de Sylvia Marzagalli, vendredi 22 mai 2015 - bibliothèque de l'IRMC, Tunis

Réseaux négociants et réseaux maritimes : apports et biais des nouvelles approches pour l'histoire du commerce à l'époque moderne

L'objet de la conférence de Mme Sylvia Marzagalli, professeur d'Histoire moderne à l'Université Sophia-Antipolis, et membre senior de l'Institut universitaire de France est de faire un point historiographique sur le commerce maritime à l'époque moderne tout en partant d'une récente enquête systémique qu'elle a menée et qui appréhendait le réseau en tant que système. Plus précisément, le propos vise à mieux cerner en quoi la notion de « réseau » a pu évoluer, et faire émerger de nouvelles études, notamment au contact des autres sciences sociales.

Cette troisième séance a lieu après deux séances de séminaires « MoRéMi Sud » dans le cadre des Conférences de l'IRMC, organisée par Hasnia-Sonia Missaoui où en premier lieu Michel Grossetti, sociologue des réseaux sociaux, nous a dressé un bref historique des recherches sur les relations personnelles, qui ont constitué une approche particulière de l'analyse des réseaux sociaux et nous a décliné la notion de réseaux sociaux à partir de différents travaux que ce soit par le prisme d'une approche méthodologique ou des dynamiques sociales. Ensuite, dans une seconde séance Sylvie Mazzella, sociologue des migrations, nous a parlé à son tour de l'usage de la notion de réseau dans la sociologie des migrations en relevant que cette approche par les réseaux questionne des paradigmes importants en sociologie des migrations et interroge les différentes traditions de recherche par son emploi qui a permis de modifier un regard trop souvent binaire. Sylvia Marzagalli vient ajouter à ces rencontres un élément supplémentaire, celui d'avoir appliqué la méthode des réseaux sociaux dans le cadre d'une enquête en histoire, à partir d'archives, qu'elle a menée dans le cadre d'un programme de l'ANR (2008-2011, ANR Navigocorpus) où elle est passée d'une approche quantitative à une approche par les acteurs.

L'étude du commerce à l'époque moderne est depuis longtemps un axe majeur de préoccupation des historiens, le commerce par voie d'eau étant très souvent privilégié pour des raisons de coûts de transport. Ce commerce international a souvent été conçu dans un espace physique, ce qui a donné lieu à des cartes très traditionnelles où l'on n'indiquait que des trajectoires d'importation et d'exportation qui ne montrent que des segments de marché. L'historiographie a longtemps abordé, de ce fait, la notion de réseau dans l'unique biais de la circulation des produits à travers différentes destinations. Cette historiographie qui a véritablement eu cours à partir des années 1950 a abouti à

une historiographie s'attardant davantage sur les relations établies entre les marchands, et sur les logiques de construction de celles-ci, qu'elles soient confessionnelles, familiales ou nationales. Cette approche va alors permettre de passer d'une étude d'un réseau commercial à l'étude d'un réseau marchand, d'une logique quantitative à une logique plus humaine, à l'échelle des acteurs.

Sylvia Marzagalli nous donne un exemple en indiquant pourquoi la logique traditionnelle ne peut suffire à elle seule pour appréhender tous les liens des commerçants une fois qu'on a l'information concernant un navire et dont on sait d'où il est parti et par où il est passé. Souvent on a appréhendé la géographie commerciale à partir d'un point donné, le port, mais sans pouvoir l'emboîter dans un ensemble de flux de marchandises. De plus, généralement, les relations qui ont lieu une fois sur place n'étaient pas indiquées. Pour dessiner une carte plus complète, l'intervenante a cherché plusieurs sources différentes pour raconter un récit qui ne pouvait être appréhendé par aucune des sources prises individuellement, pour ensuite coller ces différents récits afin d'arriver à un graphe, une toile plus complète. Il faut noter que les logiques d'information auxquelles les chercheurs peuvent accéder aujourd'hui appartiennent à différents acteurs tels les armateurs et les négociants. Souvent pour reconstituer des trajectoires d'un navire, Silvia Marzagalli propose d'inventer d'autres instruments que de se focaliser sur un seul point et de voir les conditions de ce point. L'intervenante propose de faire une toile des relations en prenant en compte les logiques des hommes et les enjeux relationnels qui les composent. Ainsi elle parle d'un glissement d'une approche par le réseau commercial (des flux) au réseau marchand (des liens).

Cycle de Conférences MoRéMi Sud
= Mobilités, Réseaux, Migrations Sud » dans le cadre des Conférences de l'IRMC

Coordination :
Hasnia-Sonia Missaoui
Maître de conférences en sociologie, Université Jean Jaures Toulouse, en délégation à l'IRMC

Réseaux négociants et réseaux maritimes : apports et biais des nouvelles approches pour l'histoire du commerce à l'époque moderne

par
Sylvia Marzagalli
Professeur d'histoire moderne
Membre senior de l'Institut Universitaire de France
Vice-présidente de la Société Internationale des Historiens de la Méditerranée (SIHMED)
Université Nice Sophia-Antipolis

Discutant :
Mehdi Jerad
Maître assistant à la Faculté des Lettres et des Sciences
Humaines de Sousse, Université de Sousse

Résumé de l'intervention :
Le commerce maritime, jadis appréhendé en cumulant des données sur les quantités de navires et marchandises entrés et sortis dans les ports, a été étudié plus récemment sous l'angle des relations établies entre marchands, qui se structuraient selon leurs appartenances confessionnelles, familiales ou nationales. Le recours à la notion de réseau n'est toutefois pas sans risques, alors que la compréhension des logiques de navigation se heurte aux difficultés dues à la masse des données à exploiter.

Vendredi 22 mai 2015 17h30 à la bibliothèque de l'IRMC

30, rue Mohamed Ali Tahar, Mikaelville, 1002 Tunis. Tél. 71 794 722. Fax 71 797 876
Mail : direction@irmc.tn
Site Internet : www.irmc.tn

une série d'études monographiques sur des ports (comme la thèse d'André Lespagnol sur Saint-Malo), ou sur des destinations du commerce maritimes, perçues comme « exotiques ». Cette logique, qui s'attarde sur la quantification des produits importés et exportés des ports en question s'est parfois avérée quelque peu statique et a récemment évolué vers

Méthodologiquement il s'agit donc de passer d'un espace physique à un espace relationnel. Et pour saisir tout ceci, les historiens se sont appuyés sur les travaux de l'économie institutionnelle même si cela a souvent abouti à une impasse car il est difficile de tout calculer pour obtenir des résultats pertinents. Alors que la sociologie économique (cf. Granovetter) a fourni d'autres clés pour une analyse plus approfondie. Les historiens ont donc adopté le langage des réseaux en analysant leur objet en tant que réseau et en insistant sur les liens et sur ce qui peut les construire, les alimenter, les créer... Ce n'est pas pour autant, insiste Silvia Marzagalli qu'elle ou d'autres collègues historiens font de l'analyse des réseaux sociaux (des graphes, des calculs de centralités sur les objets de recherche des historiens), même si ils font appel à l'approche des réseaux pour une analyse plus complète. Méthodologiquement, il y a des difficultés spécifiques qui sont propres aux terrains des recherches des historiens modernistes et qui sont des limites, des impasses qui ont poussé les chercheurs à porter leur regard vers d'autres approches.

Il apparaît que les liens créés par les logiques marchandes à l'époque moderne sont cruciaux dans la vie économique pour au moins trois raisons. Tout d'abord, la distance-temps est bien plus grande à l'époque moderne qu'à l'heure actuelle, pour les produits, comme pour l'information (à la différence ici, du monde du XXI^e siècle). À titre d'exemple, plus de cinq semaines étaient nécessaires pour relier Bordeaux aux Antilles. Toute information envoyée au départ est susceptible d'être caduque, désuète à l'arrivée. Si l'on souhaite commercer avec des destinations lointaines, il est alors nécessaire de déléguer la prise de décision à un correspondant local, à même de gérer les intérêts du marchand, acheter des produits sur place et de négocier les prix. Cette réalité est souvent la priorité pour tout négociant dans une nouvelle relation commerciale. Silvia Marzagalli relève alors trois solutions techniques face à ce problème de distance-temps et de prise de décision : premièrement, le négociant, lors du premier voyage effectue le déplacement afin de nouer un partenariat avec un

correspondant local et créer du réseau. Or ceci ne peut pas se faire régulièrement et ne peut être réalisable qu'en début de mise en relation, sinon le négociant perdrait trop de temps et d'argent. Deuxièmement, la prise de décision commerciale est déléguée à quelqu'un sur le bateau, le capitaine par exemple, mais il ne pourra pas réellement tout assurer vu sa propre activité. Et la troisième solution est de faire confiance à quelqu'un sur place, un correspondant local. Cette dernière solution est celle qui crée le réseau.

Un problème persiste cependant quant à la prise de contact avec l'acteur local qui sera le correspondant de confiance du négociant. Il semblerait que cela se fasse à la fois par les réseaux de ce dernier mais aussi parfois au hasard des rencontres, en sachant que le négociant confie ses biens à autrui et que ce dernier travaille sur commission. Le négociant doit alors trouver tous les moyens pour que l'acteur local ne fasse pas passer ses intérêts personnels avant les siens. Méthodologiquement, les historiens se sont alors penchés sur la notion de confiance qui se réaliserait soit dans le réseau familial (famille élargie) soit dans le réseau confessionnel (quand un négociant fait affaire avec des séfarades parce qu'il est séfarade ou avec des huguenots parce qu'il est huguenot) soit avec des individus de son propre pays. Concernant ce dernier point Silvia Marzagalli rappelle que les historiens ont, pendant longtemps, raisonné beaucoup trop en terme d'appartenance nationale car les sources indiquaient l'origine « France » alors que le négociant marseillais est avant tout lié

aux provinciaux et/ou aux Languedociens au plus. Il est rarement lié aux Normands !

Silvia Marzagalli rappelle qu'il est cependant encore plus difficile de faire évoluer l'idée que ces réseaux ne sont pas forcément familiaux ou confessionnels non plus. Et que cela induit même des erreurs dans les analyses, entre autre parce que les chercheurs se sont appuyés sur les travaux de Max Weber, sur l'esprit du capitalisme qui disait que les protestants faisaient affaire entre eux, les catholiques aussi font pas mal d'affaire ainsi que les Arméniens et les séfarades. Pour saisir ces réseaux, les enquêteurs sont allés souvent chercher confirmation dans les ressources que le réseau était bien confessionnel. Silvia Marzagalli, pour étayer son propos, prend l'exemple de l'historien John F. Bosher qui a fait un très beau travail de recherche sur les relations commerciales entre le Canada et la France. La thèse de cet historien était de dire, en dépit de toutes les entraves dues à l'époque, que le commerce avec le Canada était géré par les protestants. Silvia Marzagalli confirme qu'il avait largement raison sur ce point mais en reprenant les données de ce dernier, elle retrouve beaucoup de liens commerciaux avec les catholiques et de ce fait un réseau trans-confessionnel, et en conclut que ce n'est pas forcément la confession qui fait lien mais les mécanismes par lesquels le réseau se propage qui va plus favoriser les liens entre des individus de même confession. De plus, sous l'Ancien Régime, beaucoup de familles étaient uni-confessionnelles. Donc, en faisant appel au réseau familial, on reste dans un réseau confessionnel.



Port de Saint Malo © BNF

Et même si cette mise en réseau est plus favorable avec les membres de la famille surtout dans des situations diasporiques, il n'en reste pas moins que les marchands les plus puissants sont ceux qui sont capables de dépasser les limites justement de ces réseaux familiaux et confessionnels. Et c'est le mécanisme du « bouche-à-oreille » à l'intérieur du réseau qui joue le rôle de repérage de potentiels contacts fiables.

Plusieurs travaux en cours œuvrent à montrer que ces relations sont beaucoup plus trans-professionnelles que familiales ou confessionnelles. Et l'intervenant d'insister qu'il y a là tout un champ nouveau qui s'ouvre aux chercheurs.

D'autre part, le monde commerçant de l'époque moderne est un monde où les voies de recours juridiques sont relativement faibles lorsque l'on sort de l'État où l'on se trouve. S'appuyer sur des individus fiables, avec lesquels le risque de conflit est limité est alors une nécessité. Pour cela, les marchands ne font jamais affaire avec plus de une ou deux maisons commerciales. Le plus souvent ils font appel aux individus de leur famille, de leur confession ou de leur environnement (et comme dit précédemment, dans ce dernier cas, c'est une logique régionale, et non nationale, qui est privilégiée). Les sanctions sociales prises dans l'univers familial et confessionnel sont susceptibles d'être plus importantes et plus faciles à mettre en œuvre en cas de besoin. Dans un univers où tout est fondé sur la confiance, les informations, les rumeurs sur untel ou untel (négociant à qui on pourrait ne plus prêter d'argent ou contact local réprimé qu'il soit membre de la famille ou d'une même confession) peuvent être très vite sanctionnés si besoin est. Méthodologiquement, les historiens trouvent des courriers qui indiquent ces informations et qui donnent une idée sur la fiabilité des individus. Le réseau est donc efficace car il contrôle et s'auto-contrôle par la surveillance constante de ses membres.

Enfin, la logique de création de réseau est cruciale dans le monde marchand à l'époque moderne, car à la différence de notre monde d'aujourd'hui, il n'y a pas de standardisation des produits. Il est alors nécessaire de posséder un bon réseau d'alliés, susceptibles de bien connaître les produits concernés. Ce réseau est plus ou

moins sollicité suivant les risques que l'on veut prendre. Dans la création et l'entretien des réseaux, la notion de réputation est essentielle. Elle parcourt les correspondances et la perdre, comme dit précédemment, signifie à coup sûr une faillite économique. Il convient alors d'entretenir son réseau, d'entretenir sa réputation, par des gestes quotidiens, comme accepter de prendre certains fils de marchands alliés comme apprentis ou héberger des marchands alliés. Et ce dernier point est un sujet pertinent qui mériterait, selon Silvia Marzagalli, de faire une recherche plus approfondie sur la quotidienneté de ces marchands qui prennent en charge ou hébergent pour un certain temps soit un autre négociant, un membre de la famille ou encore un individu recommandé par le réseau commercial et d'en saisir le coût auquel cela revient pour le marchand en question. Car, indirectement, cela éclairerait aussi sur les obligations des marchands envers la famille ou les membres d'une même confession, et de ce fait sur les aides et les liens de passage. Cela permettrait aussi de repérer les différentes figures et le maintien ou la rupture des amitiés et des liens professionnels.

Deux points peuvent être retenus ici : tout d'abord, la conception des réseaux s'apparente souvent, ou du moins en partie, à la structuration du réseau familial et confessionnel alors qu'il faudrait encore en démontrer les réalités concrètes. Par ailleurs, le réseau n'équivaut pas forcément à une plénitude de relations mais il y a bien des coûts, des pertes que le réseau lui-même entraîne, et en même temps les marchands étaient aussi obligés de faire avec ces réseaux.

La difficulté de la retranscription des réseaux marchands provient sans doute du fait qu'il est difficile de rendre compte des dynamiques des réseaux. Méthodologiquement, si on veut concevoir le fonctionnement des échanges à partir des liens que les individus négocient entre eux, il ne faut pas oublier les contraintes liées au cadre institutionnel, légal, politique, les interdictions, sinon tout devient réseau et relation interactionnelle, ce qui n'est pas le cas. Ensuite, il faut se méfier de l'introduction du langage du réseau qui a infiltré, à tous les niveaux

l'élaboration historique, et qui fait qu'on utilise le vocabulaire du réseau sans savoir de quoi il s'agit. C'est dans cette perspective que Silvia Marzagalli et quatre autres collègues ont lancé le groupe de travail encore informel « ResHist » (Réseaux et Histoire) afin de pallier au manque de communication entre historiens sur les notions de réseaux, afin de discuter cette approche nouvellement empruntée à d'autres disciplines qui, elles, ont déjà mis en place toutes ces procédures de compréhension du vocabulaire, des analyses en termes de réseaux sociaux, des limites, de la visualisation ou encore des ouvertures possibles.

L'analyse du programme de base de données « Navigocorpus » a permis de dire tout ce qui pouvait être dit sur les navires qui se sont posés quelque part (35 000 entrées pour 11 000 navires différents) et cela a donné lieu à plusieurs résultats. Un des points importants à relever est attribué aux lacunes des données concernant la période et qui sont renforcées par l'évolution constante de la densité des réseaux et des relations qui les constituent. Les réseaux s'activent et se réactivent selon les périodes, et il est difficile donc de savoir pour l'historien, quand est ce qu'un contact entre deux marchands est fini ou non. D'autre part, les logiques de voyages sont plus complexes qu'il n'y paraît, et font solliciter différents réseaux. Les allers-retours entre deux ports sont rarement privilégiés, des ports sont très exportateurs, d'autres non (destination pratiquement à vide), et à chaque voyage correspond sa logique réticulaire propre. Il n'y a plus de logique binaire mais des interactions avec plusieurs ports. Appréhender les réseaux de marchands reste donc un excellent moyen de comprendre les logiques commerciales, mais l'étude est bien plus complexe qu'au premier abord en raison du caractère très incertain des réseaux. Silvia Marzagalli parle cependant d'un bilan mitigé entre l'enthousiasme d'utiliser une nouvelle approche d'enquête et le pessimisme de ne pas avoir tous les moyens (entre autre humains) pour déblayer toutes les sources.

**Nessim Znaïen,
Hasnia-Sonia Missaoui**

Approches et méthodes de l'analyse électorale en contexte post-autoritaire

L'école thématique CNRS sur l'analyse électorale, coordonnée par Alia Gana et Gilles Van Hamme, a été organisée par l'IRMC, avec la participation de l'Université Libre de Bruxelles (l'ULB) et de l'Institut de recherche sur le développement (l'IRD), s'est déroulée du 15 au 19 septembre 2015, à l'hôtel Sidi Bou Saïd, Sidi Dhrif. Une quarantaine de participants dont une vingtaine de stagiaires, de diverses nationalités et de profils variés – jeunes chercheurs, membres de la société civile, affiliés à des organisations internationales – ont assisté aux conférences et participé activement aux ateliers.

S'appuyant sur les acquis du projet de recherche PROCELEC (Processus électoraux en Afrique du Nord : recherche en géographie et en sociologie électorale), coordonné par l'IRMC, cette école thématique s'est fixée comme objectifs de confronter et de mettre en dialogue les approches et les méthodes mises en œuvre par différentes disciplines (sociologie, géographie et sciences politique), et appliquées à différents contextes sociopolitiques (Europe, Afrique du Nord, Afrique Sub-saharienne). Son but est de familiariser des étudiants et des jeunes chercheurs avec les approches interdisciplinaires, comparatives et territorialisées, ainsi qu'avec les outils de l'analyse électorale et de contribuer au développement d'une expertise répondant aux besoins spécifiques des pays de la région, tant en matière de recherche que de formation universitaire.

Combiner sociologie et géographie électorale

Après une présentation des objectifs de l'école, la première séance a été l'occasion de présenter les fondements théoriques de l'analyse électorale. Eric Agrikolyansky a rappelé les grandes approches de la

sociologie électorale et leurs centres d'intérêt : évaluation de l'intérêt pour la politique ; identification des ancrages sociaux des préférences électorales ; et analyse du rapport entre les facteurs structurels dans le temps long et le temps court des élections.



De son côté, Gilles Van Hamme a rappelé l'intérêt de l'approche en géographie électorale qui, à la différence de la sociologie, travaille sur l'ensemble du corps électoral. Il s'est attardé sur l'importance de la notion d'échelle, qui peut entraîner des erreurs d'interprétation majeures si elle n'est pas bien prise en compte. L'ambition est avant tout de comprendre les lignes de fractures dans les sociétés, au moyen des outils qu'offre la géographie électorale : cartographie des espaces d'implantation des partis, croisements des données électorales et socio-économiques, comparaison dans le temps et dans l'espace, et analyse multi-scalaire.

Les objectifs de la recherche sur les élections sont multiples. Ils visent tout d'abord à cerner les critères de politisation des individus : en sociologie, différents modèles tentent de cerner ce processus.

Le modèle de « domination sociale » stipule que la politisation dépend avant tout de la position sociale et de la culture subjective et objective du citoyen. Les populations « dominées » – classes populaires, non instruits, jeunes – participent donc moins que les autres. La question de la compétence politique, très difficile à évaluer semble finalement aussi bien une question de délibération, de politisation en situation de délibération, que de compétence sur le fond. Le modèle de l'intégration sociale, développé par Paul Lazarsfeld et Céline Braconnier, stipule, quant à lui, que c'est l'appartenance à des groupes sociaux structurés qui permet l'augmentation de la participation ; le vote est alors vu avant tout comme une pratique collective. Cette question de l'appartenance communautaire, de l'identité, et du vote est au cœur des travaux de « l'école du Michigan » sur l'appartenance sociale. Certaines variables « lourdes » sur-déterminent le vote : la religion, « l'effet patrimoine », les statuts socio-professionnels, etc.

La recherche en analyse électorale vise également à cerner la force du déterminisme social dans l'opération de vote : avec Eric Agrikolyansky, Gilles Van Hamme a rappelé que si le vote des classes a été sans doute surestimé, il n'en reste pas moins une réalité, qui se recompose et se décline sur de nouveaux axes, au gré des évolutions de l'offre politique : ethnocentrique/universel ; inégalitaire/égalitaire. Cette vision est remise en question dans le cadre de la « crise des identifications partisans », qui fait passer de « partis de classes » aux « partis à enjeux ». C'est l'émergence d'électeurs éduqués et du modèle concurrent de « l'électeur calculateur » (cf. Anthony Downs, *An Economic Theory of Democracy*, 1957), qui recherche avant tout l'utilité individuelle dans son vote. Sur le plan théorique, Eric Agrikolyansky a



© ifre.fr

rappelé l'importance de l'interdépendance de l'ordre politique et social. L'ouvrier est autant une catégorie produite par l'ordre politique qu'une classe sociale définie. La recherche électorale s'intéresse aussi aux rapports entre facteurs structurels dans le temps long et le temps court électoral et à l'analyse des ruptures et continuités. Cette dichotomie pose un certain nombre de questions méthodologiques. Si les campagnes peuvent renforcer des convictions, les effets de contexte font appel à l'historicité du champ politique, à l'offre électorale en tant que telle. En géographie, l'analyse de la socialisation politique des citoyens, permet de cerner les formes d'encadrement social, et leurs implications spatiales. On distingue ainsi « l'effet de voisinage ». Ce sont les effets de la norme sociale, de l'influence des pairs, et du poids d'institution d'encadrement social fortement ancrées dans l'espace. Par ailleurs, malgré les bouleversements politiques, on observe une persistance remarquable dans la géographie électorale d'une structure socio-économique, au-delà de ce qui l'a fait naître. Ainsi, les zones, industrielles dans les années 1900 en Belgique par exemple, sont encore souvent des piliers de vote socialiste.

Jérôme Heurtaux, dans sa présentation sur la sociologie en contexte post-autoritaire, rappelle également que dans

l'euphorie démocratique, l'abstention reste peu étudiée, tout comme la figure de l'électeur. Souvent, il y a une idée « d'incompétence civilisationnelle » des citoyens à s'exprimer politiquement. Si la volatilité électorale y est importante, on constate néanmoins une stabilité en termes de clivages sociaux.

L'analyse électorale en contexte autoritaire et post-autoritaire. Etudes de cas en Afrique du Nord : quelles significations des élections en régime autoritaire ? Puis post-« printemps arabe » ?

A. Les élections comme simple outil de légitimation.

Eric Gobe, dans sa présentation sur la signification des élections en Tunisie en régime autoritaire, a rappelé que l'État a procédé à de constants réajustements du code électoral afin de garantir la stabilité du régime et d'éviter le mécanisme capable d'introduire l'alternance. Le choix d'un scrutin majoritaire de liste à un tour est devenu une véritable clé pour le parti-État. L'élection devient en réalité un instrument de gratification pour les bons et mauvais opposants. C'est plutôt un système de cooptation en ce qui concerne l'élection présidentielle.

B. Les élections en Algérie, la perte du sens du processus électoral comme mesure de politisation.

Abdelkader Lakjaa, dans sa présentation du cas algérien, et du comportement des jeunes depuis 1989, a rappelé le caractère inédit de l'exemple algérien. Ainsi, à la suite de la victoire électorale du FIS en 1991, le régime décide l'annulation et l'arrêt du processus électoral et ouvre la porte à une double

décennie de guerre civile. Les enquêtes de sociologie électorales menées aujourd'hui auprès des jeunes Algériens permettent de souligner que la tendance lourde est avant tout l'abstention. Dans un climat socio-économique difficile aujourd'hui, les jeunes se replient sur l'espace familial. De l'indépendance à aujourd'hui, le contrat entre les élites politiques et les jeunes a consisté à garantir l'État providence, et ce contrat est désormais rompu. On peut parler de « citoyens sans citoyenneté ».

Dans sa présentation « *Les élections : « négociations courtisanes » et jeu politique local, le cas du Maroc*, Mohamed Tozy souligne qu'avant 2011, il s'agissait d'un simple partage des responsabilités entre le gouvernement et le roi. Ce n'est pas la légitimité électorale qui prime, mais plutôt la coopération avec le roi. Désormais, le roi prend en charge la contradiction : modernisation de la constitution versus conservatisme. Les nouveautés de la mobilisation électorale sont le rôle des réseaux sociaux et le financement public. Les élections restent une « compétition de courtisans » mais il existe malgré tout un vrai jeu politique. Il y a finalement une sorte d'équilibre entre la cooptation et la transaction politique.



© ladepeche.fr



Dans son exposé traitant du « *retour d'un régime autoritaire* » Sarah Ben Nefissa présente le cas égyptien et ses spécificités. Ce qui change vraiment après 2011, c'est avant tout l'apparition de la figure de l'électeur, l'absence d'intervention de l'État dans ces élections là, et la dissolution du « parti-État ». Elle souligne la forte corrélation entre le milieu paysan et le vote islamiste, qui permet de parler d'une affirmation politique du fellah égyptien. Le clivage se fait également entre les civils, les religieux, et les « traditionnels » (nationalistes, pro-État). Le monde rural semble une réserve de voix islamiste, le monde urbain est plus moderniste. Certains clivages géographiques apparaissent désormais structurants. Les événements de juin 2013 auraient pu marquer la fin de la confiance dans les élections. Cependant depuis ce moment là, c'est la participation ou non à l'élection qui devient le vrai enjeu et signifie l'accord ou non avec les événements de juin. Dans ce contexte, le vote blanc, en pleine augmentation, apparaît comme éminemment politique. Par ailleurs, le clientélisme et les transactions de voix au niveau local, rappelle qu'il ne s'agit pas juste d'élections de façade, et que des dynamiques autres, mais pas « non politiques », sont en jeu.

Enseignements des scrutins post-révoltes arabes, et méthodologie d'analyse

Historique du projet : au-delà des clivages identitaires, comme facteur explicatif des scrutins de 2011.

Alia Gana a présenté une sociologie électorale comparée de la Tunisie, rappelant les objectifs qui avaient guidé la mise en place du programme et groupe de recherche PROCELEC, à l'origine de l'organisation de l'école thématique. Ainsi, à la suite des élections de 2011, l'ensemble des analyses se sont concentrées sur l'idée de profonds clivages sociopolitiques, identitaires – modernistes/conservateurs ; laïcs/ islamistes –, délaissant largement la dimension territoriale du vote. L'idée était donc de souligner l'importance d'une lecture territoriale et sociologique pour éclairer les clivages profonds de la société tunisienne.

Les conclusions tirées de l'analyse des données d'enquêtes menées auprès d'un échantillon de 600 électeurs soulignent le poids de certains déterminants socio-démographiques dans la participation et l'orientation du vote (âge, sexe, niveau d'instruction et catégorie sociale). Les résultats de l'enquête confirment les différenciations socioéconomiques des

comportements électoraux et suggèrent que le clivage « conservateur/moderniste » recouvre partiellement une opposition sociale. Néanmoins, ce résultat ne doit pas être interprété comme renvoyant à une opposition sociale tranchée entre le vote Ennahdha qui serait celui des classes défavorisées, et le vote moderniste qui serait celui des classes aisées urbaines.

Les instituts de sondages : des méthodes en débat.

La fin de matinée, H. Zargouni a présenté la méthode des sondages électoraux, réalisés par son entreprise Sigma Conseil. Cela a donné lieu à une vive discussion sur la pertinence des méthodes de collecte des données et de production des résultats de tels instituts.

Outils techniques et méthodologiques pour l'appréhension du fait électoral :

1. Cartographie et statistiques, l'approche quantitative :

Maher Ben Rebah a introduit les méthodes, fondements et outils de la cartographie électorale : traduction graphique d'un jeu de données, d'une problématique, et d'une échelle spécifique. David Goeury a fait une présentation de cartes et cartogrammes sur



© AFP

les élections tunisiennes et marocaines. L'atelier a permis de poser les questions des choix de représentations graphiques, et a introduit la notion d'interprétation de la carte. Ainsi, les régions sahariennes, faiblement peuplées mais correspondant aux plus grandes délégations, semblent souvent sur-représentées dans la cartographie électorale. La méthode des cartes en anamorphose permet de pondérer ce déséquilibre, en laissant voir le déséquilibre superficie/démographie. Le samedi matin, les participants ont également pu apprendre à utiliser les logiciels de cartographie et produire un certain nombre de cartes « classiques » de géographie électorale, comme les rapports

à manipuler des bases de données afin de tester divers croisement de variables et en proposer une interprétation.

3. Approche qualitative, micro-sociologie et approche territoriale :

Le jeudi matin, Eric Agrikoliansky et Alia Gana, ont présenté les méthodes d'enquêtes auprès des électeurs, en rappelant que les échantillons doivent être représentatifs avant tout en termes de diversité de la population. Les questions, ouvertes ou fermées, sont individuelles et cherchent à cerner les choix politiques et caractéristiques sociales. Les principales limites du questionnaire sont la sous représentation de l'abstention, les

Les observatoires localisés: cerner les logiques sociales du vote et la nature des réseaux sociaux qui en sont à l'origine.

L'après midi, la présentation des résultats des observatoires localisés du Maroc, de Sfax, Tabarka, et de l'Égypte, ont permis d'analyser les comportements électoraux en tenant compte des systèmes de relations sociales dans lesquels s'inscrivent les individus, qu'on peut appréhender plus finement au niveau local. Dans chaque terrain, une centaine de questionnaires ont été passés auprès des électeurs et une dizaine auprès des acteurs politiques clés. L'équipe égyptienne a restitué le travail, effectué dans un contexte très tendu, et qui de fait, s'est donc plutôt attaché à une description de trajectoires d'individus soumis aux micro-pressions, mettant en valeur les logiques d'interrelations et la complexité de l'ancrage territorial de l'électeur.

Conclusion

Lors de la synthèse, il a été rappelé que l'ambition de l'école était d'offrir aux participants la diversité des approches et expériences dans le champ de la recherche électorale en rappelant qu'on ne peut pas comprendre les comportements électoraux sans les combiner.

Les participants de leurs côtés ont fait part de leur intérêt pour la présentation de divers contextes nationaux, qu'ils auraient souhaiter approfondir en partant de leur expérience et parcours individuels, afin de mieux cerner les spécificités des effets de contexte, et d'une situation autoritaire ou post-autoritaire en ce qui concerne l'analyse électorale. L'alternance des conférences thématiques et ateliers pratiques a été l'un des points forts de l'École et les participants ont exprimé l'envie de systématiser cette alternance, avec plus d'ateliers encore, afin de discuter et mettre en débat les expériences de chacun. Tous les participants ont rappelé l'intérêt qu'ils avaient eu à suivre cette école, malgré des profils très différents, dans la mesure où ils ont pu accéder à des connaissances théoriques et une vision renouvelée des comportements électoraux.

Irène Carpentier



© AFP

d'implantation entre les partis, où la répartition du vote des jeunes. Grâce aux bases de données et fonds de cartes de la Tunisie qui ont été fournis aux participants, l'atelier a permis la production de diverses cartes thématiques.

2. Les modèles statistiques, comme test de pertinence des variables sur l'ensemble du corps électoral :

Gilles Van Hamme a présenté les notions statistiques fondamentales que sont « l'analyse en composante principale » et « la régression », qui permettent d'expliquer en partie des variations territoriales. D'autres ateliers ont permis aux participants de se familiariser avec les approches quantitatives et qualitatives, en apprenant

contraintes liées au passage effectif de l'enquête (temps, disponibilité, ...) et le codage, ainsi que la difficulté d'établir certaines causalités uniquement via cet outil.

Le vendredi matin a été l'occasion d'un atelier où les participants, par groupe, ont présenté des questionnaires qu'ils avaient préparés en s'inspirant du questionnaire PROCELEC, utilisé pour la production de résultats inédits en recherche électorale post-printemps arabe dans les contextes marocain, tunisien, et égyptien. Cela a permis aux participants de cerner les difficultés et d'identifier les logiques du choix des questions selon les objectifs de la recherche, et la nécessaire réflexion pour une adaptation optimale des questions au contexte socio-territorial de l'enquête.

Défis et opportunités de la migration dans le contexte tunisien

L'École d'été sur la migration a traité des « *Défis et opportunités de la migration dans le contexte tunisien* » du lundi 14 au samedi 19 septembre 2015, à la Cité des Sciences à Tunis. Cet événement a été organisé par l'IOM/OIM et l'INTES (l'Institut National du Travail et des Études Sociales) en partenariat avec l'IRMC (Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain, USR 3077), le CETUMA (Centre de Tunis pour la Migration et l'Asile) et l'OTE (l'Office des Tunisiens à l'Étranger).



Cette rencontre qui a été pluridisciplinaire et internationale, avait pour objectif premier de favoriser l'échange et la rencontre entre plusieurs acteurs et actrices concerné-e-s par les questions de migration en Tunisie. Les thèmes traités ont été transversaux et complémentaires ; les situations migratoires étant entremêlées et concernant plusieurs dimensions telles que l'économique, le politique, le juridique et tout autre dimension sociale de la vie des individus et des sociétés ; société hier

d'émigration devenue aujourd'hui d'immigration et/ou de passage tels les pays du Maghreb. Ces six jours ont donc permis de croiser, de transmettre et de discuter des analyses et des points de vue de chercheur-e-s venus du Maghreb et d'Europe avec des étudiant-e-s qui travaillent sur les questions migratoires, des acteurs et actrices de la société civile, des cadres de la fonction publique et académique et des experts, majoritairement tunisiens.

La méthodologie a été le premier thème traité, avec des interventions sur les questions de contextualisation et de concepts. Cela a permis, à la fois de poser la construction de l'objet migration au travers d'une lecture actualisée des flux migratoires dans le monde aujourd'hui, et l'évolution historique et socio-démographique des migrations en Tunisie. Ces problématiques ont beaucoup évolué dans le monde et particulièrement en Afrique du Nord et en Tunisie depuis « le Printemps arabe » de 2011 donnant lieu à un nouveau vocabulaire et de nouvelles catégories parfois réactualisées et trop souvent amalgamées. Un éclairage a donc été apporté sur l'usage des mots et des figures en lien avec les migrations (immigré, émigré, migrant, transmigrant, étranger, réfugié, déplacé, migrant en situation illégale, clandestin), que ce soit concernant les statuts juridiques selon le droit international, le Haut Commissariat pour les Réfugiés ou les instances juridiques des pays du Maghreb. La question des données statistiques sur les migrations n'a pas été oubliée et a donné lieu à des débats riches sur l'accessibilité, la collecte et le partage de ces dernières et sur la manière dont ces modalités pourraient être améliorées pour participer à la réflexion de la

gouvernance de la migration en Tunisie et à la mise en place des mesures sociales et politiques adéquates. Certains pays comme la Tunisie font en effet face à un nouveau phénomène migratoire, celui d'être passé en moins de 10 ans de pays d'émigration à celui d'immigration et/ou de transit.

Un second thème traité a permis d'apporter un éclairage sur les cadres légaux nationaux et internationaux quant à la gestion des mobilités des populations et de leur installation ou circulation. Il s'agissait ici de rappeler non seulement le droit à la protection des migrants et des réfugiés dans le droit européen mais aussi dans celui, encore en construction, maghrébin tel le cas de la Tunisie avec les réfugiés syriens mais aussi les réfugiés libyens et les migrants d'Afrique subsaharienne qui transitent par le Maghreb pour se rendre en Europe mais qui souvent s'installent dans un des pays traversés. Cette thématique interrogeait à la fois la question de la protection sociale, économique et juridique tout autant que celle de la mobilité et de la libre circulation des individus. Il a été de ce fait question des mobilités des Tunisiens à l'étranger (TRE) ainsi que de l'impact et de la facilitation des droits des binationaux (celles et ceux qui ont deux résidences dont une en Tunisie et l'autre dans un des pays européens).



Sonia Hasnia Missaoui



M. Michel Poulain © youtube.com

Le troisième thème découle tout naturellement du second puisqu'il a permis de mieux saisir les liens entre migrations et développement. Il va de soi que tout processus migratoire impacte le développement économique des régions touchées mais pas seulement. Il transforme aussi les instances concernées, les populations croisées que ce soit culturellement ou socialement. Ce lien entre migration et développement permet à la fois de mesurer les apports (en termes de croissance économique, sociale et politique) générés par l'arrivée des

migrants dans une société mais aussi le vide laissé par le départ de ces derniers. Et pour ce faire, il a été question de circulation des compétences autant du Sud vers le Nord que du Nord vers le Sud, de gestion des transferts de fonds et de l'impact que ces derniers ont sur le développement local en Tunisie ou sur le marché du travail.

Ces six journées ont permis à chacun et chacune de s'interroger sur l'évolution des migrations et les conséquences que cela pourrait avoir non seulement sur la Tunisie, pays en transition politique et en

pleine reconstruction sociale mais aussi sur les autres pays du Maghreb, sur les relations inter-Maghreb et entre les deux rives de la Méditerranée.

Depuis 2011 et depuis la guerre en Syrie, une nouvelle vague de migrants nommés tantôt des « déplacés » ou des « réfugiés » est en train de changer la donne migratoire et les politiques des pays dits « d'accueil » questionnant ainsi à la fois les stratégies politiques des pays récepteurs, les transformations des pays de transit et de nouvelles formes de gouvernance. Cette vague met à l'épreuve les niveaux d'hospitalité de chaque pays concernés et les nouvelles formes identitaires en train d'émerger suite à ces circulations.

Au terme de cette première formation, le comité scientifique de l'École d'été souhaite désigner des candidats (5 en master et/ou 2 en thèse) qui auront déposé un dossier pour un projet de recherche sur les migrations en Tunisie afin de bénéficier d'une bourse spéciale proposée par l'OIM, permettant ainsi de maintenir une continuité scientifique concrète.

Sonia Hasnia Missaoui



© tunisia.iom.int

La « nostalgie Ben Ali », un analyseur des frustrations post-révolutionnaires en Tunisie

A propos de *7 vies*, documentaire de Lilia Blaise et Amine Boufaied (2014)

Sorti en salles en 2015, le documentaire *7 vies*, de Lilia Blaise et Amine Boufaied documente et analyse le sentiment de nostalgie pour Ben Ali, dans la Tunisie de 2014, quatre ans après le mouvement protestataire ayant abouti à la chute de l'ancien président. Il s'agit d'une œuvre originale, tant pour sa qualité formelle et esthétique que pour son contenu. Il met l'accent sur des aspects peu documentés de l'histoire politique contemporaine de la Tunisie : les représentations du passé, les incertitudes du présent, le poids des cultures politiques, les logiques de l'autoritarisme, et d'autres encore. La nostalgie n'est pas un fait incontestable, mais se révèle un bel analyseur des logiques sociales et politiques qui travaillent la société tunisienne depuis la révolution.

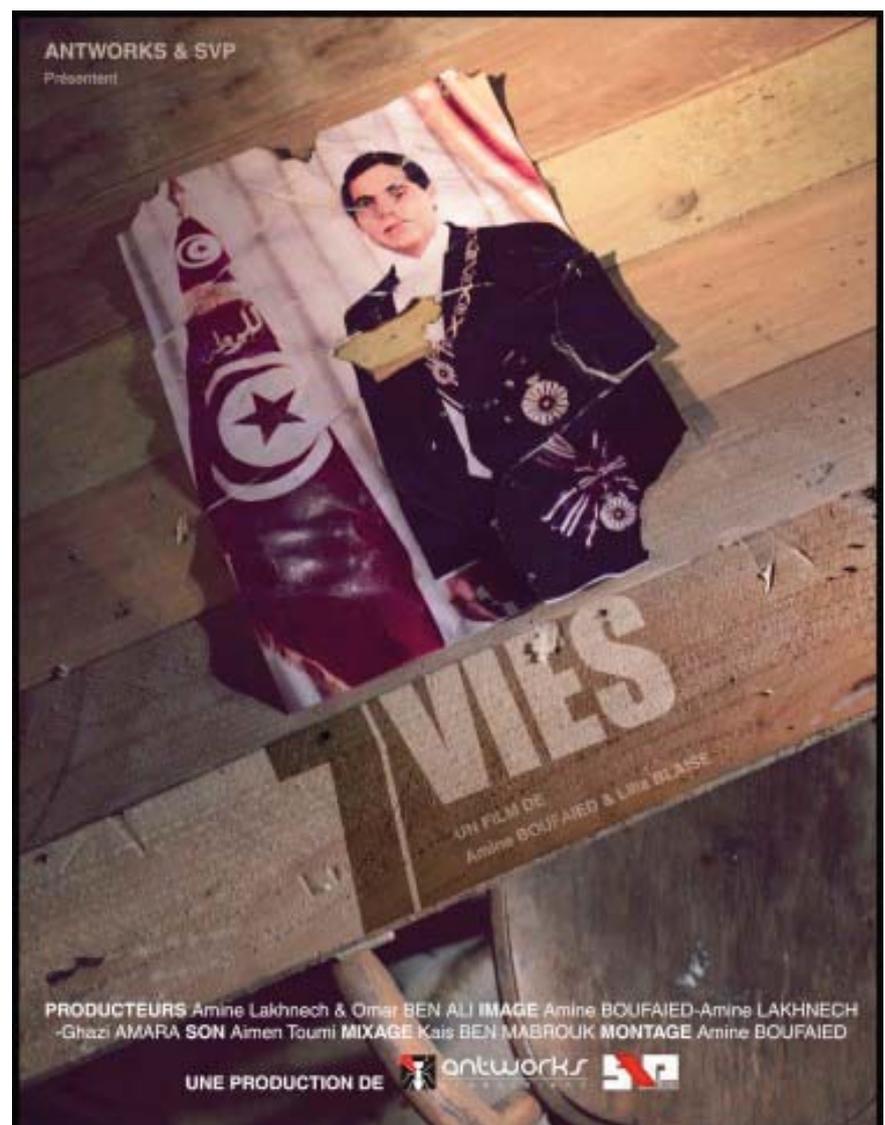
Un artefact ?

Les auteurs identifient un phénomène social qu'ils appellent la nostalgie de Ben Ali ou de la Tunisie sous Ben Ali, qui se manifesterait par des discours profanes, des candidatures d'anciens ministres de Ben Ali à l'élection présidentielle de 2014, etc. Or, s'il existe bel et bien, ce phénomène mériterait d'être nuancé. Le film montre surtout les propos de quelques personnages ordinaires. Et les candidats de l'Ancien régime (période Ben Ali) ont été largement désavoués par les électeurs lors des dernières élections. Le risque d'artefact est grand. Pour attester de l'importance du phénomène, il faudrait des indices en termes d'intensité et de durabilité mais aussi des indices matériels, pas seulement quelques discours recueillis ici et là, ainsi qu'une appréciation d'effets concrets, notamment en termes de votes en faveur de candidats de l'ancien régime. Si effet nostalgique il y a dans la dynamique électorale de l'automne 2014 (victoire de Nidaa Tounes aux législatives et de Béji

Caïd Essebsi à la présidentielle), c'est plutôt la nostalgie du « père de la Nation », Habib Bourguiba que la nostalgie de Ben Ali qui a pu inciter au vote.

On pense ici – sans que cela constitue bien sûr un modèle – à l'expérience de l'ancienne Allemagne de l'Est dans les nouveaux *landers* au début des années 1990. L'« ostalgie » allemande s'expliquait par le sentiment de déclassement d'un grand nombre de « ossies » suite à la réunification, qui était

en fait une sorte d'absorption voire de néo-colonisation. La nostalgie a été un véritable phénomène social (mais aussi commercial), qui a pris une ampleur et des formes très diverses : musique, littérature, cinéma, *revival* de produits de consommation de la vie courante, musée de la RDA, etc. Il s'agissait d'un mouvement de réaction à un processus imposé d'en haut et de l'extérieur, mouvement de résistance culturelle à la globalisation consumériste mais aussi



© uni-t.fr

utopie post-révolutionnaire ¹. En RDA, l'ostalgie trahissait également un malaise identitaire puisqu'elle se proposait de réinventer une identité collective, malmenée par la transition politique et à l'économie de marché. Ce n'est pas le cas en Tunisie.

Les significations de la nostalgie

Une fois nuancée l'ampleur du phénomène, quelle signification lui donner ? Il faut dissiper d'emblée un malentendu. La nostalgie exprime souvent autre chose que ce qu'elle semble exprimer. Il ne faut pas prendre en effet la nostalgie pour argent comptant : qu'elle soit celle d'un amour perdu, de l'enfance enfouie, elle est toujours une sorte de reconstruction mythique, voire de réinvention du passé. Il est plus ou moins clair pour ceux qui l'expriment, que le passé ne reviendra pas – et c'est cette impossibilité qui donne toute sa force évocatrice à la nostalgie. La marche du temps est irréversible et la nostalgie n'est pas « le mal du retour », affirmait Vladimir Jankélévitch. La nostalgie politique n'est pas différente : on a tort de l'analyser comme traduisant une volonté de retour à l'ancien régime. En ex-République démocratique allemande, des acteurs politiques ont bien défendu les acquis de la RDA, mais si un référendum était organisé, il n'est pas sûr que les nostalgiques iraient jusqu'à vouloir le rétablissement du régime et l'érection d'un nouveau mur de Berlin. Les bases du parti *Die Linke*, fort en Thuringe par exemple, qui a exploité ce discours, ne demandent pas le retour à l'ancien régime. La trivialisation du passé (sous une forme édulcorée) est aussi le signe que l'on a pris conscience du fait qu'il est bel et bien révolu.

La Tunisie offre un cas analogue. Le film, qui convoque sociologues, politologues et psychanalystes, montre bien la pluralité des causes du phénomène. La plus pertinente est la psychanalyste Saïda Douki, qui parle de la nostalgie d'un mieux-être : j'ajouterais,

la nostalgie d'une *impression* de mieux-être, car le passé est réévalué positivement. La nostalgie se nourrit de la frustration sociale, économique et/ou politique de citoyens désorientés par le tour pris par la « transition démocratique ». En ce sens, elle est l'indice certainement le plus spectaculaire de ce phénomène, mais elle n'en est pas l'unique manifestation. L'insatisfaction emprunte d'autres moyens d'expression, que le film préfère ignorer : retrait du vote (non-inscription, abstention), repli dans la sphère privée, radicalisation (mouvement salafiste djihadiste), participation à un mouvement protestataire, etc. La nostalgie n'est pas un phénomène social *per se* mais un des multiples aspects d'un phénomène social bien plus significatif, peut-être moins vendeur cinématographiquement parlant.

Le film, d'ailleurs, échappe – c'est sa principale force – à ce piège d'une interprétation simpliste. Si l'on écoute



© nawaat.org

bien les propos tenus, les nostalgiques attendent surtout le rétablissement d'un certain ordre public et le retour du sentiment de sécurité. Les enquêtes que nous avons menées auprès d'électeurs de Nidaa Tounes et de Béji Caïd Essebsi lors des législatives et des présidentielles 2014 ont montré les attentes sécuritaires d'une partie de la population ². Une part exprimait aussi l'attente d'un sauveur, d'un grand homme que beaucoup ont cru voir en Béji Caïd Essebsi, qui s'est présenté comme l'héritier d'Habib Bourguiba. Mais rares sont ceux qui souhaitent la réinstallation au pouvoir de Ben Ali ou même du benalisme, sinon un

benalisme à la carte et en quelque sorte dévoyé. Le désarroi suscité par les erreurs commises depuis la révolution débouche sur une réévaluation rétrospective du régime précédent, présenté comme une période de stabilité et de croissance économique, mais aussi paradoxalement de liberté : la nostalgie est aussi le procès de l'islamisme politique au pouvoir entre 2011 et 2014. Les Tunisiens interrogés n'ayant pas d'autre référence politique que celle par laquelle ils sont passés, expriment une « nostalgie politique » à la mesure de l'autoritarisme nourricier.

La nostalgie comme analyseur

En somme, le phénomène nostalgique fonctionne ici comme un révélateur, un prisme d'analyse pertinent. De fait, il nous apprend beaucoup de choses sur la Tunisie autoritaire et post-autoritaire. Sur l'épuisement rapide des promesses nées de la révolution, notamment. La nostalgie est une sorte de baromètre d'une défiance croissante des profanes vis-à-vis de leurs représentants. Ce phénomène touche, semble-t-il, tous les milieux sociaux. Ce n'est pas seulement un phénomène populaire comme en RDA, où elle équivalait à une sorte de dissidence de l'intérieur par des groupes dominés. Les enquêtes sociologiques que nous avons menées expriment cette défiance transclassiste à l'égard des élites.

La forme prise par la nostalgie tunisienne rappelle aussi les particularités du fonctionnement du régime autoritaire tunisien. À la différence de la RDA où c'est davantage la vie quotidienne que la personne d'Erich Honecker que l'on se remémorait – et pour cause, le régime socialiste est-allemand avait développé des structures d'encadrement très élaborées, jusque dans la vie privée des individus –, le souvenir tunisien est fortement personnifié, Ben Ali s'imposant comme la matrice du récit nostalgique. D'une certaine façon il nous en dit plus sur la personnalisation du régime déchu que sur la nostalgie elle-même. Ben Ali



© uni-t.fr

n'est, au fond, qu'un filtre perceptif qui contient, par sa seule évocation, les propriétés les plus marquantes du régime (ordre, sécurité), et dont il tirait le consentement de larges franges de la population³.

Reste une question : la nostalgie est-elle l'expression de la capacité critique des citoyens tunisiens (qui raisonneraient par eux-mêmes, au risque de la caricature), qui montreraient à travers lui qu'ils font l'apprentissage de la démocratie ? Ou est-ce à l'inverse le signe d'une incapacité à développer un véritable sens critique, le refuge dans le passé devenant la négation du politique ? Les Tunisiens seraient-ils des *homo sovieticus* arabes, restés prisonniers d'un imaginaire politique suranné, incapable de penser la politique en dehors des catégories de la dictature ? C'est, je crois, la thèse implicite du film. Le film traite en réalité de deux sujets, mais qui sont habilement reliés : un premier sur le phénomène nostalgique, qu'on cherche à expliquer ; un second, qui semble intéresser davantage les auteurs, sur la propagande sous Ben Ali et les mécanismes du culte de la personnalité. La nostalgie est presque un prétexte au sujet majeur du film, qui est de savoir comment on a pu façonner les cerveaux au point de rendre possible, dans le contexte post-révolutionnaire, la résurgence d'une

représentation valorisée de la figure de Ben Ali. Les auteurs du film semblent expliquer la personnification du phénomène par le conditionnement dont les Tunisiens étaient l'objet de propagande d'État. La nostalgie Ben Ali serait en quelque sorte l'effet différé et anachronique des mécanismes de pouvoir du régime précédent. Une sédimentation du passé dans le présent. Les Tunisiens ne seraient tout simplement pas sortis de la dictature puisqu'ils seraient porteurs d'une culture politique autoritaire qui aurait survécu à sa chute et dont l'une des manifestations serait le recours à la figure du leader. En somme, la nostalgie est moins une demande de retour au passé ou de retour du passé que le signe d'un passé qui n'est jamais parti.

Documenter l'histoire

Le film en dit long aussi, sur l'état des représentations collectives du passé en Tunisie. La persistance, contre les évidences, d'appréciations relativistes par une partie du public (tolérance à l'égard des pratiques de torture que certains justifient comme un moindre mal, minoration des violences d'État, primat accordé à la sécurité sur la liberté), que

montre le film, indique que le régime a réussi à dissimuler une partie de sa violence structurelle, avec le silence et l'oubli complices de nombre de ses citoyens. Cette réussite post-mortem du régime complique le travail de l'historien ou du documentariste, qui est tenté d'endosser un rôle de militant contre l'amnésie. Pour mieux faire ressortir la violence de la « dictature » Ben Ali, certains ne trouvent pas mieux que de réévaluer le régime Bourguiba et d'en faire un âge d'or, alors même que les chercheurs les plus sérieux le présentent comme la condition même de possibilité du régime Ben Ali. L'enjeu réside pourtant dans la production d'un récit critique du passé, qui réfute les luttes de classement (autoritarisme éclairé vs autoritarisme dévoyé) et rend compte aussi justement que possible des dimensions sécuritaires et oppressives du régime, mais aussi des logiques d'accommodement et de consentement qui ont rendu possible sa longévité. Bref, dans la production d'une histoire sociale à côté d'une histoire politique, toutes deux nécessaires.

Jérôme Heurtaux

chercheur à l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC), Tunis

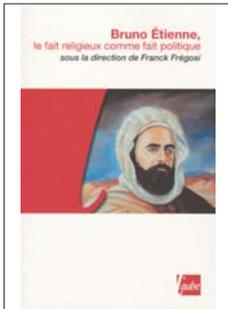
Article paru le 1^{er} juillet 2015 sur le
Carnet de l'IRMC :
[<http://irmc.hypotheses.org/1877>]

¹ Mitja Velikonja, 2009, « Lost in Transition. Nostalgia for Socialism in Post-socialist Countries », *East European Politics and Societies*, vol. 23, n°4.

² Enquêtes électorales auprès de bureaux de vote de Ben Arous, Ariana-Ville et Le Kram, sous la direction de Jérôme Heurtaux, IRMC.

³ Béatrice Hibou, 2006, *La force de l'obéissance. Économie politique de la répression en Tunisie*, Paris, La Découverte.

Selection d'ouvrages reçus par la bibliothèque de l'IRMC



Le fait religieux comme fait politique ■ Bruno Étienne

Bruno Étienne a initié une réflexion fondatrice dans le champ des études politiques en y systématisant des analyses portant sur l'objet « religieux ». Il figure parmi les premiers politologues français à s'être intéressé aux mouvements socio-politiques se réclamant de l'islam dans le monde arabe. Prenant appui sur la configuration originale de l'islam minoritaire en France et face à l'essor des nouvelles formes de religiosités il fut aussi l'un des rares universitaires français à suggérer un dépassement de la laïcité hexagonale et un réaménagement des rapports juridiques entre l'état et les cultes. Il s'est aussi imposé comme un fin connaisseur de la personnalité, de l'action et de la pensée de l'émir Abdelkader, à la fois valeureux combattant et authentique mystique ouvert sur les questions de son temps.

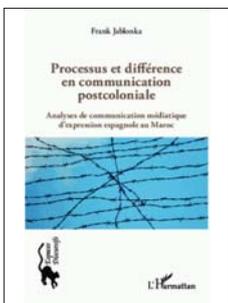
présente des analyses de la communication médiatique (dé)constructivistes basées sur une approche systémique et d'analyse de discours d'inspiration foucauldienne, tout en s'inscrivant ici dans la mouvance des Etudes postcoloniales.



Science et pouvoir dans la Tunisie contemporaine ■ François Siino et Ahmed Mahiou

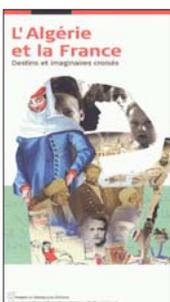
Disponible librement en version HTML sur <http://books.openedition.org>

Dès l'indépendance tunisienne, la science a été fortement mobilisée dans les discours des pouvoirs politiques. Elle est présentée comme la condition du développement économique, la voie d'une émancipation générale du peuple, la garantie de l'indépendance et de la puissance du nouvel État. Mais les conditions socio-historiques de la naissance d'une pratique scientifique en Tunisie ont conféré à la mise en actes de ce discours un caractère ambigu. Tout d'abord, l'Université, lieu de l'éclosion de la recherche scientifique dès les années 1960, est devenue, après un court « état de grâce », le symbole d'une contestation politique virulente, notamment islamiste à partir des années 1980. Ensuite, les premières générations de scientifiques tunisiens, marquées, lors de leur formation à l'étranger, par les valeurs de l'universalisme scientifique, ont très tôt associé pratique scientifique et ouverture d'un espace de débat critique. C'est cette tension entre les représentations politiques de la science et les conditions sociales de sa pratique que tente d'analyser cet ouvrage centré sur la période cruciale des quarante ans qui précèdent l'adoption, en 1996, d'un cadre législatif pour la recherche scientifique en Tunisie. Il montre comment les politiques scientifiques mises en œuvre révèlent un rapport équivoque des pouvoirs politiques tunisiens à la science, et peut-être plus encore aux « savants ». Et comment, dans la période la plus récente, la tentative de concilier libéralisation économique et maintien d'un ordre politique centralisé et autoritaire ne laisse aux scientifiques d'autre alternative que d'être marginalisés ou étroitement agrégés à l'appareil d'État sous prétexte d'efficacité ; c'est-à-dire dans les deux cas, hors d'état d'agir sur les orientations de leur pratique.



Processus et différence en communication postcoloniale ■ Frank Jablonka

Retrace l'histoire des relations entre l'Algérie et la France depuis les contacts diplomatiques entre le royaume de France et la Régence d'Alger, de plus en plus autonome par rapport à l'Empire ottoman, au XVI^e siècle jusqu'à nos jours, en passant par la colonisation et la guerre d'indépendance. Entend restituer la complexité des aspects de ces relations : historique, politique, culturel, etc.



L'Algérie et la France : Destins et imaginaires croisés ■ Jean-Robert Henry

Les médias d'expression espagnole au Maroc s'avèrent un champ de recherche quasiment inexploré. Avec le focus sur la blogosphère hispanique au Maroc et dans les enclaves de Ceuta et Melilla, l'ouvrage

Les nouvelles acquisitions de la bibliothèque

Dans le cadre de notre partenariat avec la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (MMSH) à Aix-en-Provence, nos bibliothèques respectives ont procédé à des échanges d'ouvrage, dont voici une liste partielle de nos récentes acquisitions.

- L'Algérie et la France : destins et imaginaires croisés ; ouvrage réalisé à l'occasion de l'exposition présentée au CAOM dans le cadre de l'année de l'Algérie en France.. - Marseille ; Aix-en-Provence ; [s.l.] : Images en Manoeuvres. Ed. : Centre des Archives d'Outre-Mer : Mémoires méditerranéennes, 2003 impr. Cote: G 32451
- PARZYMIES Anna
Anthroponymie algérienne : noms de famille modernes d'origine turque. - Varsovie : Ed. scientifiques de Pologne, 1985
Cote: M 32435
- MESSANA Gaspare
L'architettura musulmana della Libia. - Castelfranco Veneto : Edizioni del Grifone, 1973 impr.
Cote: G 32440
- Bruno Etienne : le fait religieux comme fait politique. - La Tour d'Aigues : Editions de l'Aube, 2009 impr.
Cote: M 32427
- BAGHLI Ouahida
Chaussures traditionnelles algériennes. - Alger : SNED, 1977 cop.
Cote: M 32433
- ROBINSON, J. Brian D.
Coffee in Yemen : a practical guide. Rural Development Project Al-Mahwit Province. - [Berlin] : [Schwarz], 1993 cop.
Cote: M 32428
- Encyclopédie de l'Islam : nouvelle édition établie avec le concours des principaux orientalistes t.I A-B. - Leiden ; Paris : Brill : G.-P. Maisonneuve et Larose, 1975.
Cote: G 32449
- L'Islam en Israël. - Jérusalem : Centre de recherche français de Jérusalem, 1990 cop.
Cote: G 32441
- LESBET Djaffar
La casbah d'Alger : gestion urbaine et vide social. - Alger ; Talence : Office des publications universitaires : CNRS-CEGET, [1983?]
Cote: M 32430
- MERCIER Marcel
La civilisation urbaine au Mzab : Ghardaïa la mystérieuse, avec 33 figures et photographies. - Alger : P. & G. Soubiron, 1932.
Cote: M 32432
- DEVERDUN Gaston
II Marrakech : des origines à 1912. - Rabat : Editions techniques nord-africaines, 1966.
Cote: M 32426
- ANTICHAN P.-H.
Le pays des Khroumirs : leurs institutions, leurs coutumes et leurs chants populaires. - Paris : Librairie Ch. Delagrave, [ca. 1900].
Cote: M 32448
- HENEIN Nessim Henry
Poteries et proverbes d'Egypte. - Le Caire : Institut français d'archéologie orientale du Caire, 1992 DL.
Cote: G 32442
- GOLVIN, Lucien ; THIRIOT, Jacques ; ZAKARYA, Mona
Les potiers actuels de Fustat. - Le Caire : Institut français d'archéologie orientale du Caire, 1982.
Cote: G 32445
- DIB Fatiha
Les prénoms arabes. - Paris : l'Harmattan, 2002 DL.
Cote: M 32429
- RIZQALLAH Fawzeyya ; RIZQALLAH Kamel
La préparation du pain dans un village du delta égyptien (province de Charqia). - Le Caire : Institut français d'archéologie orientale du Caire, 1978 DL.
Cote: G 32447
- MONCHICOURT Ch.
La région du Haut Tell en Tunisie (Le Kef, Téboursouk, Mactar, Thala) : essai de monographie géographique. - Paris : Librairie Armand Colin, 1913.
Cote: M 32434
- BONO Salvatore
Siciliani nel Maghreb. - Mazara del Vallo : Liceo ginnasio « Gian Giacomo Adria » di Mazara del Vallo, 1989 impr.
Cote: M 32439

HORAIRES

Horaires d'ouverture
de la salle de lecture

Les jours ouvrables,
du lundi au vendredi :

9h - 17h



Agenda des manifestations scientifiques de l'IRMC

► 13 novembre 2015 IRMC (Tunis)



Conférence *Entre concepts et affects : une sociologie narrative* de **Jean-François Laé**, sociologue, professeur à l'Université de Paris VIII. Organisée dans le cadre du séminaire *Postures et méthodologies de chercheurs en sciences humaines et sociales*
Coordination : **Myriam Achour Kallel**, maître-assistante Faculté des sciences humaines et sociales de Tunis, chercheuse associée à l'IRMC et **Hasnia Sonia Missaoui**, maître de conférences en sociologie, chercheure à l'IRMC

► 14-15 novembre Sétif (Algérie)

Colloque international *L'espace public : quelles perceptions et quelles réalités dans les villes maghrébines ?*, organisé par Université Ferhat Abbas Sétif

► 19-21 novembre 2015 IRMC (Tunis)



Colloque international *Le Maghreb dans les relations internationales : diplomaties et crises* organisé par l'IRMC, en partenariat avec l'Institut des Mondes africains (IMAF), l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et l'université de La Manouba (Tunis)

► 25 novembre 2015 à l'Institut supérieur d'histoire de la Tunisie contemporaine (ISHTC)

Discussion autour de l'ouvrage *Du comptoir à la colonie. Histoire de la communauté française de Tunisie 1814-1883* avec, **Hugo Vermeren**, docteur en histoire, Université Paris Ouest-Nanterre), **Sami Bargaoui**, Faculté des lettres, des arts et des

humanités de La Manouba, **Ali Noureddine**, Faculté des lettres et des sciences humaines de Sousse, **Jean Fontaine**, ancien directeur de la revue *IBLA*

► 28 novembre 2015 à l'IRMC



Séminaire doctoral animé par **Sami Bargaoui**, professeur d'histoire, Faculté des Lettres, des Arts et des Humanités de La Manouba et **Isabelle Grangaud**, historienne, chargée de recherche au CNRS, affectée à l'IRMC (Tunis) *Citoyennetés locales : sources et historiographies du Maghreb*
Intervention : **Isabelle Grangaud**, historienne chargée de recherche au CNRS, affectée à l'IRMC (Tunis) *Enquêter dans le « Fonds ottoman ». Une archive coloniale lancée dans la bataille des droits de propriété. Alger, années 1830*

Informations de la communauté scientifique

SÉMINAIRES ET COLLOQUES

► 17 novembre 2015 Paris (France)

Livre, lecture et politiques de démocratisation culturelle
Journée d'étude sur inscription à comitehistoire@culture.gouv.fr
Lieu : Bibliothèque publique d'information, Centre Pompidou Paris, France (75004)

► 19-20 novembre 2015 Paris (France)

Lectures et pratiques des Versets de l'invincibilité
Journées d'étude en hommage à Fanny Colonna
Lieu : EHESS, salle Lombard, 96 bd Raspail / IEA de Paris, Hôtel de Lauzun 17, quai d'Anjou - Paris

► 26-27 novembre 2015 Aix-en-Provence (France) *Travail et mondialisation au Maghreb*

Journées d'étude dans le cadre de l'ATRI
Lieu : MMSH salle Duby et grand amphithéâtre - 5 rue du Château de l'Horloge

Actualités de la communauté scientifique

► **3-4 décembre 2015 Tunis (Tunisie)**
Revisiter l'histoire des sciences, des savoirs, des techniques et des arts au Moyen âge.

Colloque international organisé par le laboratoire du monde arabo-islamique médiéval de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis
94, boulevard 9 avril 1938- 1007 Tunis
Contact : lab.maim@gmail.com

► **9-10-11 décembre 2015 Sfax (Tunisie)**

Le détour : tours et détournements
Colloque international organisé par la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Sfax
Contact : mutrabelsi@gmail.com ; flshs@flshs.rnu.tn

► **10-11 décembre 2015 Paris (France)**
Relations transfrontalières : couples et familles à l'ère moderne de la mobilité

Journées d'étude organisées par l'Institut historique allemand
Contact : dhouelleu@dhi-paris.fr ; event@dhi-paris.fr
Lieu : IHA - 8 rue du Parc-Royal Paris, France (75003)

► **10-11 décembre Arras (France)**
Cure de langage(s). Du langage à la communication et retour quelles théories pour quelles pratiques ?

Colloque organisé par l'Université d'Artois
Amphithéâtre Jacques Sys
(Bâtiment des Arts) - 9 rue du Temple Arras, France (62223)

Bourses/Emplois

► **30 novembre 2015**

Stage d'assistant de projet électoral en Tunisie (ONU)
2 stages de 6 mois
Contact : intern.tunisia@undp.org

► **1^{er} décembre 2015**

Bourses d'études de l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences

et la culture (ISESCO)

Contact : waleedb@isesco.net

► **13 décembre 2015**

Contrats doctoraux (CNRS-InSHS)

Contrats doctoraux de 36 mois.
Contact : inshs.doctorants@cnrs.fr

► **17 décembre 2015**

Bourses de mobilité (InSHS-Casa de Velazquez)

Mobilité de 3 à 9 mois pour des chercheurs du CNRS et des enseignants-chercheurs rattachés à une unité sous (co)-tutelle du CNRS.
Contact : inshs.doctorants@cnrs.fr

Appels à candidatures

► **15 novembre Paris (France)**

4^{es} Rencontres des Études Africaines les 5, 6, 7 juillet 2016, sur le site de l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales, au 65 rue des Grands Moulins, 75013 Paris.
Contact sur le site : <http://reaf2016.sciencesconf.org>

► **23 novembre 2015 (Maroc)**

La sociologie au défi des transformations du lien social : questions de méthode

Université du printemps à Marrakech du RéDoc du 21 au 25 mars 2016.
Septième séance de formation doctorale internationale, organisée par la Faculté de Gouvernance, des Sciences économiques et Sociales de l'Université Mohamed VI Polytechnique.
Contact : redoc@aislf.org

► **27 novembre 2015 Aix-en-Provence (France)**

Appels à candidatures de L'IMÉRA (Université d'Aix-Marseille) pour l'accueil en résidence de chercheurs (scientifiques et artistes) pour des périodes de 5 ou 10 mois comprises entre le 12 septembre 2016 et le 14 juillet 2017.
Contact : blandine.julien@univ-amu.fr

► **31 décembre 2015**

Prix de thèse 2016 sur le Moyen-Orient et les mondes musulmans

Appel à candidatures pour le Prix de thèse 2016 organisé par l'IISMM et le GIS Moyen-Orient Mondes musulmans du CNRS dans toutes les disciplines des lettres et sciences humaines et sociales
Dossier à envoyer par mail : appels.iismm@ehess.fr ; ou par courrier (rapport de soutenance, CV) : à Madame Anne-Laure Dupont, IISMM, 96 boulevard Raspail, 75006 Paris.

Appels à contributions

► **30 novembre 2015**

La diplomatie publique américaine au Moyen-Orient. Le paradigme de la pyramide inversée ?

Numéro de la revue *Politique Américaine* coordonné par Mohammed El Oifi.
Contact : mohammed.eloifi@sciencespo.fr

► **1^{er} décembre 2015**

Arts visuels en terres d'Islam : nouvelles approches, nouveaux enjeux

Numéro de la REMMM (4 000 signes maximum)
Contact : annabelle.boissier@gmail.com et alain.messaoudi@ehess.fr

► **10 décembre Paris**

(Ré)appropriation des savoirs Acteurs, territoires, processus, enjeux

Colloque international le 19-20 mai 2016 à l'Université Paris 7
Contact : Appropriation.savoirs@gmail.com

► **15 décembre 2015**

Humanités Numériques et Sciences de l'Information et de la communication
Pour un numéro de la *Revue française des sciences de l'information et de la communication*.

Contact : valerie.carayol@u-bordeaux-montaigne.fr ; julia.bonaccorsi@univ-lyon2.fr ; jean-claude.domenget@univ-fcomte.fr ; melaniebourdaa@yahoo.fr

► 15 décembre 2015

Le fait religieux dans les écritures et expressions francophones

Numéro pour les *Cahiers du GRELCEF*, n° 8-2016

Contact : cgrelcef@uwo.ca

► 15 décembre 2015

Pour un numéro des cahiers

Droit, sciences et technologies,

n°6/2016. Les articles soumis à la publication ne doivent pas dépasser les 55 000 signes espaces et notes compris.

Contact : cdstedition@gmail.com ;
eve.truilhe@gmail.com

► 30 décembre 2015

Dire la violence des frontières. Mise en mots de la migration vers l'Europe

Numéro de la *Revue européenne des migrations internationales*, coordonné par Cécile Canut et Anaïk Pian.

Contact : cecile.canut@parisdescartes.fr ;
pian@unistra.fr

► 31 décembre 2015

La jeunesse

Pour un numéro de *Jeunes et société*. Ce premier appel à contributions non thématique donne le coup d'envoi de la revue dont le premier numéro paraîtra en 2016.

Contact : nicole.gallant@ucs.inrs.ca

► 31 décembre 2015

Numéro pour la revue **TALIF**

Contact : talif_ucella@gmail.com

► 31 décembre 2015

Le Cercle des chercheurs sur

le Moyen Orient

Contributions pour leur site internet

Contact : comitedelectureccmo@gmail.com ;
manon.nour.tannous@gmail.com

Appels à communications

► 30 novembre Paris (France)

Les sciences humaines et sociales face au foisonnement biographique Innovations méthodologiques et diversité des approches

Colloque organisé par l'EHESS qui se tiendra à Paris les 10 et 11 mars 2016

Contact : colloquebiographies2016@gmail.com

► 1^{er} décembre 2015 Paris (France)

Couleur d'Afrique

Journée d'étude organisée dans le cadre du projet « Mutations et défis africains », projet NEXT (« Noyau d'excellence thématique ») de la

COMUE HESAM-Université qui aura lieu le 19 février 2016 à l'INHA

Contact : claire.bosc-tiesse@univ-paris1.fr ; sigrid.mirabaud@inp.fr

► 10 décembre 2015 Oran (Algérie)

Assia Djebar : une femme, une œuvre

Colloque international organisé par le CRASC et la Direction de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique qui se tiendra les 12 et 13 avril 2016

Contact : fzimalayene.coll2016@gmail.com ;
bendjelid@hotmail.fr ;
lyndanawel@hotmail.fr

► 10 décembre Lyon (France)

Recomposition

Colloque organisé par l'association des Têtes Chercheuses les 20 et 21 mai 2016. Les propositions comporteront jusqu'à 500 mots. La langue du colloque sera le français, mais des propositions en anglais pourront être acceptées.

Contact :

jecolloque.teteschercheuses@gmail.com.

► 15 décembre 2015 Paris (France)

Revisiter la commémoration. Pratiques, usages et appropriations du centenaire de la Grande Guerre

Colloque international organisé dans le cadre du Labex

Les Passés dans le Présent

par la Bibliothèque de Documentation Internationale et Contemporaine et l'Institut des Sciences sociales du Politique, qui se tiendra les 24-25 mars 2016

Contact :

revisitingcommemoration@gmail.com ;
Wanda Romanowski
wanda.romanowski@bdic.fr

► 30 décembre 2015 Meknès (Maroc)

La violence envers les femmes : réalités et enjeux

Colloque international qui se tiendra à Meknès les 8-9 mars 2016 organisé par le LREPJI, la Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales, l'Université Moulay Ismail de Meknès.

Contact :

colloque.femmeviolence2016@gmail.com ;
fatima.z.bensalah@gmail.com



Parutions 2015 de l'IRMC



L'UGTT, une passion tunisienne. Enquête sur les syndicalistes en révolution : 2011-2014

(édition française)

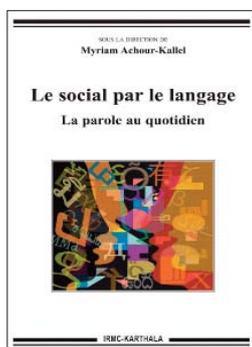
■ **Hèla YOUSF**

Editeur : IRMC-Karthala

ISBN : 978-2811-11467-1.

272 pages

PRIX : 25 € / 25 Dt



Le social par le langage : la parole au quotidien

■ **Myriam ACHOUR-KALLEL** (dir.)

coll. Hommes et Sociétés

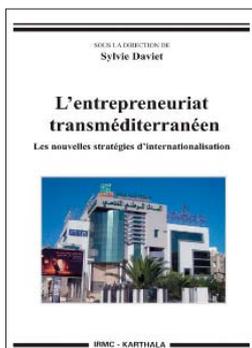
Editeur : IRMC-Karthala

ISBN : 978-2-8111-1365-0.

232 pages

PRIX : 24 € / 25 Dt

Les auteurs : Myriam ACHOUR-KALLEL,
Dorra BEN ALAYA, Slah Eddine
BEN FADHEL, Mohamed BENRABAH, Katia
BOISSEVAIN, Niloofar HAERI, Fatiha KAOUËS,
Fatima Zahra LAMRANI, Catherine MILLER,
Renato ORTIZ, Khaoula TALEB IBRAHIMI.



L'entrepreneuriat transméditerranéen : les nouvelles stratégies d'internationalisation

■ **Sylvie DAVIET** (dir.)

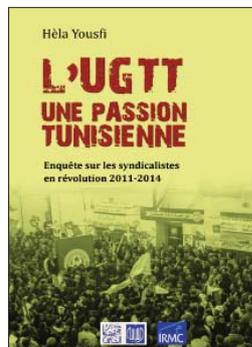
Editeur : IRMC-Karthala

ISBN : 978-2-8111-1351-3.

379 pages

PRIX : 29 € / 25 Dt

Les auteurs : Angela ALAIMO, Mohamed
BEN ATTOU, Nadia BENALOUACHE, Hassan
BOUBAKRI, Moussa BOUKRIF, Françoise
CHAMOZZI, Michele COLETTI, Sylvie DAVIET,
Stéphane DE TAPIA, Pierre-Noël DENIEUIL,
André DONZEL, Sonia EL AMDOUNI,
Pascale FROMENT, Éric GOBE, Alexandre
GRONDEAU, Lamia JAÏDANE-MAZIGH,
Mourad KHADIJA, Houda LAROSSI,
Nadine LEVRATTO, Mohamed MADOU,



L'UGTT, une passion tunisienne. Enquête sur les syndicalistes en révolution : 2011-2014

(édition tunisienne)

■ **Hèla YOUSFI**

Editeur : IRMC-MedAli

ISBN : 978-9973-33-447-3.

254 pages

PRIX : 15 Dt



Révolution tunisienne et défis sécuritaires

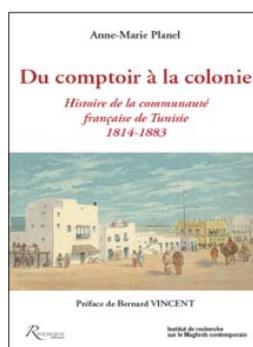
■ **Farah HACHED, Wahid FERCHICHI**
(dir.), Hana BEN ABDA, Khansa BEN
TARJEM, Khaled MEJRI (collab.), IRMC-
Labo' démocratique, Med Ali, 3 vol.

Editeur : IRMC-MedAli

ISBN : 978-9973-33-433-6.

PRIX : 25 Dt

Cet ouvrage est également paru
simultanément en langue arabe et possède
un site internet www.secretpoliceproject.org sur lequel une base de donnée
regroupe les bibliographies des trois tomes,
des sources, des références et des
documents liés directement ou
indirectement au sujet.



Du comptoir à la colonie : histoire de la communauté française de Tunisie, 1814-1883

■ **Anne-Marie PLANEL**

Editeur : Riveneuve éditions

ISBN : 978-2-36013-190-7.

846 pages

PRIX : 38 € / 58 Dt



Responsable de la *Lettre de l'IRMC* : **Karima Dirèche**
Responsables éditoriaux : **Romain Costa** et **Claire Ménétrier**
Responsable de la communication : **Hayet Naccache**
Conception graphique et PAO : **Besma Ouraïed-Menneï**

IRMC, 20 rue Mohamed Ali Tahar, Mutuelleville, 1002 TUNIS
Tél : (+216) 71 796 722 / Fax : (+216) 71 797 376
E-mail : direction@irmcmaghreb.org
Site internet : www.irmcmaghreb.org